



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



©Gihéf

SPORTS ET JEUX D'EXTÉRIEUR

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier spécial
ENFANCE - JEUNESSE

Septembre

17

vendredi

Réunion de
présentation du
Conseil Municipal
des Jeunes
ouverte à tous les
9-17 ans
de la commune



Les numéros utiles

Mairie La Gacilly : 02 99 08 10 18
 Médiathèque 02 99 08 08 88
 Services techniques et urbanisme : 02 99 70 51 90
 Mairie annexe Glénac : 02 99 08 13 65
 Bibliothèque : 09 67 12 31 99
 Mairie annexe La Chapelle G^{ine} : 02 99 08 12 80
 Médiathèque : 02 99 08 04 15

De l'Oust à Brocéliande
 communauté : 02 97 75 01 02
 Service ordures ménagères 0800 862 333
 Maison de services 06 02 50 81 17

SAUR 02 56 56 20 00

Numéros d'Urgences

Hôpital Redon : 02 99 71 71 71
 Pompiers : 18 ou 112
 SAMU : 15 ou 112
 Gendarmerie : 17

Sommaire

Edito	page 3
Information municipale	pages 4 - 7
Le budget 2021	pages 8 - 9
Le C.C.A.S	pages 10
La Mission locale	pages 11
Le PLU	pages 12
La Bibliothèque de Glénac	pages 13
Le don du sang	pages 14
Enquête communication	pages 15-16
Espaces naturels	page 17
Nouveaux commerces	pages 18-19
Enfance jeunesse	pages 20-21
Sports	pages 22-23
Festival photo de La Gacilly	pages 24-25
Comité des fêtes	pages 26-27
Animations d'été	pages 28-31

A votre service dans nos mairies

À votre service : horaires d'accueil dans nos mairies										
Mairies	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
La Gacilly	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
La Chapelle G ^{ine}	9h½ - 12h½	/	9h½ - 12h½	/	/	/	/	13h½ - 16h½	/	13h½ - 16h½
Glénac	/	13h½ - 16h½	/	13h½ - 16h½	/	/	9h½ - 12h½	/	9h½ - 12h½	/

Directeur de publication Jacques ROCHER- Maire

Président de la commission : Youenn COMBOT délégué à la communication

Comité de rédaction : Karine Branche Pierre Choupeaux Jean-Yvon Castel Jo Guillouche Fabrice Genouël

Rédaction, maquette et publication : Catherine Soulaïne chargée de communication

Contact : communication@lagacilly.fr 02 99 08 10 18

Distribution : La Poste **Tirage** : 2 300 exemplaires **Imprimerie** : Nuances Redon



De nombreux projets pour les jeunes

L'année 2021 est bien lancée et le travail de la commission enfance-jeunesse se poursuit et se concrétise avec beaucoup de projets qui vont voir le jour rapidement.

Le projet le plus visible sera l'installation de nouveaux jeux au Mortier de Glénac pour remplacer les anciens modules qui n'étaient plus aux normes. Il y sera installé un parcours de motricité et une tyrolienne. De même, à l'étang de La Chapelle Gaceline, une structure avec cabane et toboggan, une balançoire et des petits jeux à bascules seront mis en place. Toutes ces nouvelles structures seront accessibles au public dès le mois de juillet.

Nous avons également décidé de mettre à l'honneur nos jeunes adultes en offrant à tous ceux qui auront 18 ans en 2021 un livre "RALBOL: kit de survie de l'étudiant". Ce livre, écrit par des étudiants, décrypte avec humour tous les problèmes administratifs et autres auxquels ils sont inévitablement confrontés en prenant leur premier envol de jeunes majeurs.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), qui devait être mis en place au début de cette année, devra attendre septembre pour voir le jour à cause de la crise sanitaire. Tous les jeunes habitant la commune et ayant entre 9 et 17 ans pourront se présenter pour faire partie de cette instance. Ils seront toujours accompagnés dans leurs projets par des élus de la commission enfance-jeunesse.

Les missions "argent de poche" sont aussi reconduites pour cet été. Confiées à des jeunes de 16-17 ans habitants de la commune, ce sont des missions variées: désherbage, nettoyages divers, peintures, installations pour les spectacles d'été à l'Artémisia,...

Ces missions, d'une durée de 3h30, dont une pause de 30min, sont rémunérées 15€. Si vous êtes intéressé-e, vous pouvez retirer un dossier d'inscription à la mairie ou sur le site internet de la commune.

Un autre projet verra le jour fin 2021 ou début 2022: l'installation de 3 city-parks: un à La Chapelle Gaceline, un à La Gacilly et un à Glénac. Le city-park (ou city-stade) est une structure sportive de taille réduite, ouverte en permanence et libre d'utilisation, qui permet la pratique de plusieurs sports en un seul espace entouré d'une enceinte. Et ensuite, un Pumptrack sera implanté à Graslia à La Gacilly.

Pour conclure, nous tenons à affirmer que la volonté et l'esprit des membres de notre commission enfance-jeunesse sont certes de travailler pour les jeunes, mais surtout de réfléchir et d'agir avec eux. C'est pourquoi nous espérons vivement que bon nombre des jeunes de notre territoire sauront faire grandir en eux leur fibre citoyenne et viendront nous rejoindre dans cette belle aventure en intégrant le Conseil Municipal des Jeunes.

Prenez soin de vous et des vôtres,
et bel été à tous!

Pour la commission Enfance-jeunesse
Marie FLAGEUL,
Adjointe aux affaires scolaires
et à l'enfance et jeunesse



Les conseils municipaux

Extraits condensés des comptes-rendus officiels



Conseil Municipal du 4 Décembre 2020

Autorisation d'engagement de dépenses

Le conseil valide les propositions de définition du cadre d'attribution des dépenses liées à des événements concernant les habitants (unions, mariages, naissances), les élus et agents de la commune (obsèques, départs, ...), ainsi que les cérémonies.

Les défibrillateurs : achat ou location ?

La commune possède 7 défibrillateurs autonomes : Gymnase, Stade de foot, Vestiaire arbitre, Mairie et Place de la Ferronnerie pour La Gacilly ; Mairie pour La Chapelle-Gaceline et WC publics pour Glénac. Plusieurs d'entre eux étant âgés et pas à jour de maintenance, nous devons réviser notre parc.

Après étude, la solution la plus adaptée est la location : maintenance incluse dans le contrat, consommables remplacés 3 mois avant péremption et responsabilité transférée au titulaire du contrat. Le coût d'abonnement locatif est de 59 €/mois/D.A.E.

Le conseil valide le choix de remplacer les DAE en place et de passer l'ensemble du parc actuel et futur sous le régime location avec l'échéancier suivant : début 2021 : implantation de DAE à Artemisia, Place Yves Rocher, Salle Saint-Léon et Gymnase de Glénac ; et avant 2022 : Ecole Jean de La Fontaine et Maison de Santé.

Artemisia : subvention de fonctionnement 2021

Du fait du Covid-19, Artemisia a connu une baisse de ses recettes d'exploitation en 2020. Après établissement du bilan financier 2020, il est proposé pour 2021 l'octroi d'une subvention de 160 000 € (150 000 pour le fonctionnement et 10 000 pour l'investissement). Accord du conseil.

Convention multi-services FDGDOM

La FDGDOM intervient pour des actions de limitation des populations de ragondins et de pigeons, et de lutte contre taupes et chenilles processionnaires urticantes. Le conseil valide la proposition de renouveler la convention multi-services avec la FDGDOM (377,71 € / an).

Programme de formation pour les élus

Les membres du conseil municipal ont le droit de suivre des formations adaptées à l'exercice de leur mission, dans la limite de 18 jours sur le mandat. Sachant que ces frais de formation constituent pour la commune une dépense obligatoire comprise entre 2 et 20% du montant total des indemnités des élus. Le conseil vote la proposition d'allouer à cette obligation une enveloppe budgétaire annuelle maximale de 10% du montant des indemnités des élus.

Tarifs municipaux pour droits de place pour les Halles et règlement

Pour les emplacements au marché, il est proposé de réactualiser les tarifs comme suit : 1,10 € le mètre linéaire avec électricité et 1,20 € le mètre linéaire avec vitrines sous les Halles ; 0,90 € le mètre linéaire avec électricité hors les Halles. Le droit de place par mètre linéaire frigorifique sous les Halles restant à 1,20 € par jour. A ces tarifs, il est proposé d'ajouter une taxe de 1 € par présence au marché dont le produit sera entièrement reversé à l'association des commerçants du marché. Accord du conseil.

Par ailleurs, le règlement du marché précise qu'il se termine à 13 h. Accord du conseil pour y préciser que les occupants du marché doivent avoir quitté les lieux pour 14h.

Compétence Assainissement collectif des eaux usées

Pour éviter le transfert automatique de cette compétence à la Communauté de Communes avant le 1er janvier 2026, les communes membres doivent matérialiser une minorité de blocage. Comme l'avait fait le conseil municipal du 5 Avril 2019, le conseil de ce jour vote à nouveau le refus du transfert de la compétence Assainissement des eaux usées à la Communauté de Communes OBC.

Questions diverses

M. Philippe Noget propose la création d'une Commission Embellissement et fait appel aux élus. Mmes Sophie Nicole et Catherine Le Chêne-Colléaux, MM. Pierrick Lelièvre et Jean-Yvon Castel, ainsi que M. Joël KLUTSCH, comme personnalité extérieure, acceptent d'en être membres.

Conseil Municipal du 15 janvier 2021

Finances

Budget principal et budgets annexes assainissement, activités portuaires, parc immobilier : autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2021.

Artemisia : approbation du compte de gestion 2020 ; approbation du compte administratif 2020 ; affectation du résultat 2020 ; vote du Budget Primitif ; vote des tarifs de location des salles ; vote des tarifs billetterie et location de salles 2021 ; tarif réduit aux personnes handicapées - Gratuité enfants de - de 3 ans accompagnés.

Embellissement - Présentation de l'organisation en 2021 de temps forts pour des actions de sensibilisation à l'environnement et la biodiversité : nouvelle commission.

Economie - Compte-rendu du questionnaire « Le Festival et vous ».

Communication : présentation des travaux et des projets de la Commission Communication & Numérique.

Marché public de travaux : rue du Rahun et rue Yves Rocher à La Chapelle-Gaceline : requalification voirie. Attribution du marché à l'entreprise COLAS pour début des travaux 2nd semestre 2021 (durée : environ 6 mois). En vue de la requalification du centre-bourg de La Chapelle-Gaceline, acquisition du terrain cadastré AA n°166 pour une superficie de 27m2 et échange de terrains entre le terrain AA n°167 et la parcelle AA n°169.

Soutien «Covid» : arrêt de la facturation des loyers des bars et restaurants de la commune jusqu'à l'autorisation de leur réouverture // Renoncement au paiement de loyer pour l'activité de M.Chamming's.

Travaux : Convention avec Morbihan Energies pour l'effacement et le renforcement des réseaux électriques, rue Françoise d'Amboise à La Gacilly : à charge de la commune : 35 148 €, soit 58% du HT. Ces travaux débuteront en Juillet 2021.

Adhésion : à l'observatoire départemental de l'assainissement du Morbihan.

Ressources humaines : Convention d'accompagnement R.H. avec le C.Départemental 56 en vue de bénéficier d'un avis extérieur sur notre gestion du personnel.

Conseil municipal du 12 février 2021

Finances

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2020
Débat d'Orientations Budgétaires 2021 - Le débat d'orientations budgétaires, qui doit se tenir dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif, a été acté par une délibération spécifique (il ne fait pas l'objet d'un vote).

Travaux Avenant pour contrat de maîtrise d'œuvre Requalification de voirie à La Chapelle-G^{ine} - La commune avait retenu le cabinet SBEA de Lorient pour le contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant de 15900 € HT (délibération du 21/02/2020). Mais l'augmentation de la masse et du coût des travaux (par intégration de la partie optionnelle au projet global) a amené la SBEA à présenter un avenant de 6475,11 € HT. Accord du conseil pour le nouveau contrat de maîtrise d'œuvre du montant de 22 375,11 € HT.

Attribution des lots 1 et 2 pour marché Assainissement Quartier de l'Aff - La restructuration du quartier de l'Aff nécessite au préalable d'engager des travaux de réhabilitation des réseaux. La réhabilitation du réseau d'eaux usées a été prévue en 2 lots pour l'appel d'offres :

Lot N°1 : réfection totale du réseau entre la station d'épuration et le poste de refoulement et vers la Fabrique ; la société ALRE TP a été retenue : montant de 70 000 € HT.

Lot N°2 : réhabilitation par l'intérieur du réseau sur rue de l'Aff et chemin des Marbriers ; la société VIDEO INJECTION INSUTUFORM a été retenue : montant 73 635 € HT.

Affaires Foncières Vente de la parcelle communale N°AM 875 - Accord du conseil pour acquisition par Mme Régent de la parcelle (133 m²) située 15 Avenue des Erables, avec frais d'acte de vente à la charge de l'acquéreur.

Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs

Création d'un poste de Rédacteur principal de 1ère classe, à temps complet, avec effet au 01/01/2021.

Par ailleurs la commune doit établir chaque année la liste des agents promouvables. Et la municipalité souhaite que ceux d'entre eux qui remplissent les conditions puissent bénéficier dans le courant de l'année d'un avancement de grade ou d'une promotion interne. Le conseil municipal a donc validé la création de 10 postes (à temps complet ou non-complet) correspondant aux nouveaux grades desdits agents, avec effet à compter du 01/03/2021.

Le pôle Conseil et accompagnement aux collectivités du Centre de Gestion du Morbihan accompagnera la commune.

Mise en place du régime R.T.T. pour le service administratif - A compter du 1er janvier 2021, les agents des services administratif et culturel effectuent désormais 37 h 30 hebdomadaires induisant 14 jours d'ARTT (aménagement et réduction du temps de travail). Accord du conseil.

Mise en place d'astreintes pour le personnel des services techniques - Pour faire face à des situations d'urgence pouvant survenir le week-end, la commune met en place des astreintes d'exploitation pour les agents des services techniques (domaines voirie, espaces verts et bâtiments). Ces astreintes sont mises en œuvre à partir du 15/02/2021 du vendredi soir au lundi matin sur la base du volontariat (un agent par week-end selon un calendrier pré-établi par période de 3 mois). Elles sont indemnisées selon la réglementation en vigueur. Accord du conseil.

Modification de l'indemnité pour le conseiller délégué - Il assure les astreintes comme maires et adjoints.

Accord du conseil pour lui attribuer la même indemnité que celle perçue par les adjoints.

Conseil municipal du 10 mars 2021

Finances - Affectation résultats 2020 (voir C-Rendu complet).

Fiscalité - Vote des taux des taxes locales directes pour l'année 2021. La commune avait gelé depuis 6 ans les taxes payées par les ménages (taxes d'habitation, foncière sur les propriétés bâties et non bâties). Pour 2021, le conseil valide une augmentation de 0,25 point du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui passera de 15,23% à 15,48%, sans augmenter la taxe foncière sur les propriétés non bâties qui reste au taux de 44,27%.

Subventions associations (voir C-Rendu complet).

Budgets primitifs 2021 (voir C-Rendu complet).

Travaux - Lancement d'un appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour le projet « passe à poissons », objet d'une attention de la part de l'Etat qui a dernièrement souhaité connaître l'état d'avancement du rétablissement de la continuité écologique du seuil du moulin de La Gacilly.

Dans ce cadre, la commune a besoin des éléments d'informations suivants : intégration urbaine et paysagère par la réalisation de visuels du projet ; dimensionnement technique de l'opération ; coût prévisionnel ; échéancier de réalisation en respectant les impacts liés au tourisme et au Festival Photo.

Le conseil valide la proposition de lancer une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui permettra à la commune de disposer d'éléments techniques, plans de présentation et phasage de réalisation de ce projet.

Tourisme - Circuit géocaching dans le bourg de La Gacilly sur le thème « Artisanat d'Art et Patrimoine ». La commission Tourisme & Patrimoine a validé le choix de la société « Breizh Aventures Tourisme » de Sarzeau pour intégrer ce circuit aux parcours dénommés « Les Trésors du Morbihan ». Le conseil valide ce projet pour un montant de 2 910 € TTC.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) du Morbihan. Le CAUE est une association reconnue d'intérêt général spécialisée dans le conseil aux collectivités locales pour répondre aux enjeux d'aménagement et de valorisation du patrimoine. Il peut intervenir en amont de projets (implantation d'un bâtiment, aménagement d'un espace) ou en support pour des investigations complémentaires préalables à un choix définitif d'aménagement. La commune avait sollicité la CAUE en 2018 pour une mission de réflexion sur le devenir du site du Mortier à Glénac.

Le conseil s'est prononcé favorablement à l'adhésion de la commune au CAUE pour 2021. Mais, la Communauté de Communes OBC y ayant elle-même ensuite adhéré, le vote de la commune est annulé.

Affaires Foncières - Achat par la commune de la parcelle ZE 108 à La Chapelle-Gacilly à Mme Collet (1 060 m²) : accord du conseil, les frais de l'acte notarié étant à la charge exclusive de l'acquéreur (la commune).

Vente par la commune de la parcelle AA 122 à La Chapelle-Gacilly (terrain de 18 m² et garage de 25 m²) à M. Étrillard Xavier, frais de bornage et d'acte notarié à la charge de l'acquéreur. Accord du conseil.

Ressources humaines : Recrutement de Madame Royer Céline au poste d'accueil des mairies annexes à partir du 9 juin.

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont consultables sur le site de la mairie :

www.la-gacilly.fr

Onglet "vie municipale"-

rubrique "Publications du conseil municipal"

Conseil municipal du 23 avril 2021

Liaison douce La Chapelle Gaceline - La Gacilly

Deux démarches sont à faire : réunion des 39 propriétaires des terrains concernés ; et consultation de maîtrise d'œuvre pour mener les études de chiffrage et suivre la réalisation des travaux. Les travaux pourraient être lancés vers la fin 2021. Et des subventions seront sollicitées près du Département et de la Région. Accord du conseil pour ce projet qui s'inscrit dans notre volonté de conforter un schéma de voies piétonnes et cyclables.

Modification du P.L.U. en vigueur

Le projet du quartier de l'Aff nécessite la création d'une voie entre la rue de l'Aff et la route de Glénac. Selon le PLU, il y a une zone N (naturelle) sur 100 mètres qui bloque la réalisation du projet de voirie et l'aménagement d'une partie des emplacements de camping-car créés. La commune est actuellement en révision du PLU. Mais la fin de cette procédure est trop éloignée pour démarrer le projet du quartier de l'Aff. La DDTMM 56 propose donc de lancer un projet de modification du PLU en vigueur. Accord du conseil pour faire appel au cabinet K URBAIN (qui suit l'actuelle révision du PLU) pour nous accompagner dans cette démarche. Montant : 8452 € H.T.

Lotissement Le Héron à Glénac : logements sociaux

La société NEOTOA a proposé d'y réaliser 3 maisons à vocation sociale, dont la société Les Maisons Rennaises sera propriétaire. La commune a proposé à NEOTOA le lot N° 12 (1 238 m²) : cette parcelle sera décomposée en 3 lots, bornée, viabilisée, et cédée à titre gratuit à la société Les Maisons Rennaises. Accord du conseil.

Vente de la parcelle communale AM 895

Accord du conseil pour l'achat par Mme et M. TERZARIOL du terrain de 76 m² à l'arrière de leur domicile, 2 Rue des Lilas, avec frais d'acte notarié à charge de l'acquéreur.

Convention Assainissement avec Cournon

Cournon rejette les effluents domestiques collectés au village de Lestun dans notre réseau d'assainissement. Le conseil valide les demandes de participation financière auprès de Cournon pour 2020 (régularisation) et pour 2021.

Adhésion « Petites Villes de Demain »

Le programme Petites Villes de Demain cible les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et dont la revitalisation du centre-ville présente des enjeux. La Préfecture a fait savoir que notre commune est retenue à ce futur programme par l'Etat. Les collectivités peuvent bénéficier de la prise en charge : * d'une partie du déficit d'opérations pour les reconversions de friches urbaines, commerciales et industrielles (l'aménagement du quartier de l'Aff pourrait y être intégré) ; * et du financement d'îlots d'espaces publics plus écologiques (le projet mobilités douces pourrait être intégré). Accord du conseil pour la signature de la convention.

Convention d'engagement "Refuges LPO"

La Ligue pour la Protection des Oiseaux anime un programme national de préservation de la biodiversité appelé "Refuges LPO". La commune a déjà fait appel à la LPO de 2011 à 2016 pour le site des Prés du Château. Aucun nouvel inventaire de la faune et de la flore n'a été réalisé depuis. Accord du conseil pour la signature d'une convention pour 2021-2025. Coût total sur les 5 ans : 8 600 € nets de TVA.

La compétence Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal du 24 février 2017 s'était opposé au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes. Et, comme il y avait eu opposition en 2017, la commune doit se prononcer une nouvelle fois. Le conseil valide la proposition de s'opposer à nouveau au transfert de la compétence PLU afin que la commune conserve la maîtrise de la planification de son territoire et ses décisions en matière d'autorisations d'urbanisme.

La compétence Mobilité

La communauté de Communes a délibéré en faveur de la prise de compétence Mobilité. Le conseil valide la proposition d'accepter la modification des statuts de l'OBC en intégrant la compétence Mobilité au sein du bloc de compétences obligatoires.

Le centre hospitalier de Redon-Carentoir

A destination du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Redon-Carentoir et des services de l'Etat, le conseil vote le vœu que toutes les solutions pour l'évolution de l'hôpital de Redon soient recherchées au cours du premier semestre 2021 avec l'Etat, les 2 régions et les 3 départements.

*Le fil d'infos***Le fil d'infos est une publication municipale,**

mise à disposition tous les mois dans les commerces de la commune nouvelle, les médiathèques, bibliothèque, mairies.

Réalisée par la commission communication, elle participe à favoriser la communication envers les habitants des trois communes historiques, chaque habitant de La Gacilly devant avoir accès au même niveau d'informations. (voir ci-contre)

La lettre mensuelle fait partie des différents supports disponibles :

- Le site internet www.la-gacilly.fr
- La page Facebook de la mairie
- Le Fil de l'Actu (diffusé en papier deux fois par an)
- et les panneaux lumineux dans les agglomérations.

Nouveau site ! Une version modernisée, adaptée à tous les utilisateurs (responsive) , pour naviguer en toute sécurité et recevoir des notifications des actualités.

www.la-gacilly.fr



Nous vous rappelons que vous pouvez aussi en toute autonomie déposer vos événements culturels, sportifs, associatifs sur le site internet via la page agenda. Nous sommes bien entendu à votre écoute et vous pouvez nous solliciter sur le mail : communication@lagacilly.fr



Une lettre mensuelle pour mieux informer les habitants

La Gacilly
ART, NATURE ET BEAUTÉ EN MORBIHAN
Publication municipale

Le fil d'infos
N° 5
Mai 2021

La Chapelle
Gacilly
Glenac



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal qui remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis décembre 2000.

Il expose le projet global d'urbanisation de l'ensemble de la commune nouvelle pour les 10 à 15 prochaines années.

Le PLU définit notamment le zonage de la commune en quatre types de zones : U -> zones urbanisées ; AU -> zones à urbaniser ; N -> zones naturelles ; A -> zones agricoles.

Réunion publique le jeudi 10 juin 2021 à 18h30

Une réunion - destinée à l'ensemble des habitants de la commune - aura lieu le 10 juin à 18h30 à Artémisia pour présenter le projet global. Les participants à cette réunion seront invités à faire connaître leur vision sur les manières d'habiter.

Réunions thématiques à suivre ...

Quatre réunions suivront du 15 au 28 juin sur les sujets suivants : ① l'économie - ② les dynamiques sociales - ③ les espaces naturels et agricoles - ④ les enseignes et devantures. Elles seront plutôt destinées aux acteurs de chacun de ces secteurs. Et ⑤ une dernière réunion aura lieu le 2 juillet avec les chefs d'exploitations agricoles.

Les informations sur le PLU seront aussi accessibles sur le site internet de la mairie www.la-gacilly.fr.

Parcours Trésors du Morbihan à La Gacilly

La commune vous propose une chasse aux trésors connectée. Sur un parcours de 6 km (environ 2h), des personnages fictifs vous guident en faisant appel à votre sens de l'observation pour trouver un trésor en suivant des étapes et en résolvant des énigmes ...

La commune a financé ce parcours pour qu'il puisse être accessible gratuitement et vous permette de découvrir des histoires et anecdotes du "village" de La Gacilly.



Les conseillers départementaux et régionaux élus les 20 et 27 juin prochains le seront pour 7 ans (au lieu de 6). Le but de cet allongement de leur mandat est de 'réserver' l'année électorale 2027 pour les présidentielles et législatives.

Appel aux bénévoles pour être scrutateurs

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h. Et le dépouillement des bulletins de vote commence à 18h. C'est pour assurer ce dépouillement que nous avons besoin de "scrutateurs" dans chacun des 4 bureaux (2 à La Gacilly, 1 à Glenac et 1 à La Chapelle-Gine).

Nous sommes par avance reconnaissants envers celles et ceux qui voudront bien proposer leurs services. Il vous suffit de téléphoner à la mairie (**service état civil 02 99 08 10 18**) et de dire dans quel bureau de vote vous acceptez d'assurer cette mission. **Merci !**



Vous pourrez découvrir 22 expositions avec une programmation célébrant les photographes de Scandinavie et une photographie engagée pour l'environnement. Il y aura 4 parcours de visite incluant 2 nouvelles galeries d'exposition, l'Arboretum et la Bergerie.

Ancré sur son territoire, le Festival Photo La Gacilly s'inscrit dans une dynamique collective avec ses partenaires publics et privés, associatifs et culturels, ses bénévoles et ses riverains. Et avec tous les commerçants, artisans et restaurateurs qui seront également à ses côtés.



Vous pouvez vous abonner à cette lettre mensuelle pour la recevoir par mail. Renseignez la rubrique "restez connectés - Inscription à la newsletter" en bas de la page d'accueil du site www.la-gacilly.fr

Le Budget Primitif 2021

Pour cette année 2021, les objectifs et orientations pour les budgets sont les suivants :

- Maintien des finances à l'équilibre par la maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes.
- Rigueur et contrôle des dépenses à engager et seulement si elles sont nécessaires, au service de l'intérêt général.
- Mise en concurrence systématique des achats par des marchés publics ou autres.
- Dépenses de personnel en corrélation avec les projets réalisables pour un service public de qualité.
- Maîtrise des dépenses de charges à caractère général par un suivi régulier des dépenses effectuées.
- Conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour les investissements actuels et futurs.
- Suivi responsable d'un Plan Pluriannuel d'Investissements.
- Poursuivre l'entretien et la rénovation de la voirie communale.
- Terminer les chantiers en cours.
- Transparence de l'action municipale.



Fabrice Genouël
Maire délégué de
Glénac
Adjoint aux finances

Hausse de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Après avoir été gelée 6 années consécutives, ce qui avait pour objet de favoriser le pouvoir d'achat des ménages, une hausse de 0,25 point a été décidée. Cette hausse représente 1,60% pour le contribuable et un gain pour la collectivité d'environ 15 000 €.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties passera de 15,23 % en 2020 à 15,48 % en 2021.

Dans ce contexte général incertain, il s'agit, malgré tout, de garder des ratios financiers favorables de manière à permettre à la collectivité d'investir pour assurer la pérennité du patrimoine communal et améliorer les services à la population.

Principaux postes d'investissements



Assainissement **9.64%**



Lotissement Glénac **3.44%**



Par immobilier **4.82%**



Achat foncier **6.66%**



Aménagement urbain **1.51%**



Équipement des services **4.30%**



Patrimoine **1.00%**



Voirie et réseaux **28.57%**



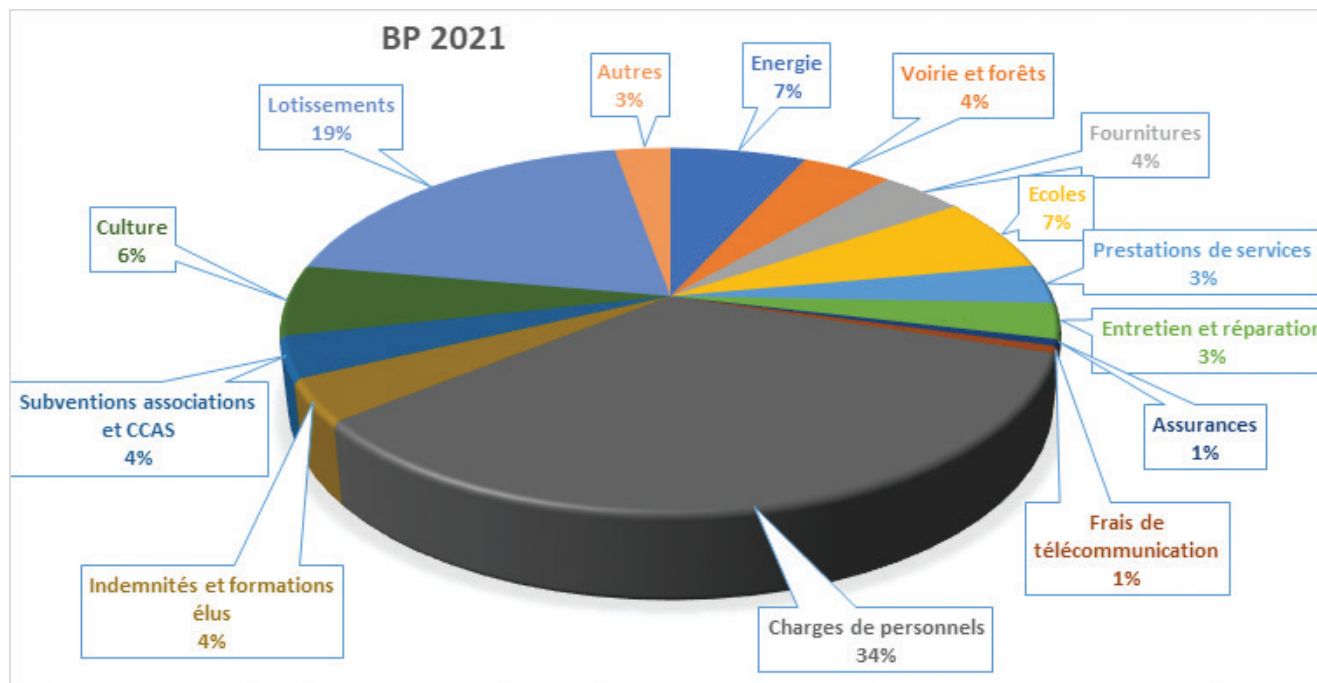
Sports et loisirs **7.00%**



Bibliothèque Glénac **3.44%**

Salles communales, école **5.33%**

Budget de Fonctionnement



Afin de faire face aux baisses continues de dotations depuis 6 ans, les finances de la commune ont été gérées avec la plus grande rigueur. Ainsi de nombreuses actions ont été engagées (renégociation des contrats, optimisation des dépenses, maîtrise du budget de fonctionnement) pour maintenir les charges à un niveau raisonnable, tout en proposant toujours une bonne qualité de services à la population et en poursuivant les travaux conformément au programme établi. Les nombreux investissements de ces dernières années ont été réalisés sans mettre en péril les finances de la collectivité.

La municipalité entend, en 2021, poursuivre le développement de la commune et des services proposés à la population avec une ligne directrice budgétaire claire : maintenir la rationalisation et la maîtrise de ses dépenses pour continuer à préserver le mieux possible les contribuables gacillyens.

Endettement par habitant

La Gacilly : 50 €
France : 962 €
 Source Insee

Aide aux associations maintenue en 2021

Subventions budgétées

135 000 €
comme en 2020

Depuis 2017, la commune nouvelle de La Gacilly a démontré que ses investissements étaient au service du développement de tout le territoire. Et l'exercice budgétaire 2021 confirme notre volonté de poursuivre dans cette voie en continuant à investir avec un objectif clair et déterminé : développer l'attractivité de notre territoire pour, à la fois, accueillir de nouveaux habitants et répondre aux multiples attentes de ceux qui y résident.

Nos investissements communaux, ainsi que ceux de la Communauté de communes de l'Oust à Brocéliande, sont un engagement au service de l'avenir de La Gacilly.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

L'organisation du CCAS

Un président: Le maire de la commune

Un conseil d'administration formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré par la commune.

Missions et compétences

La mission générale du CCAS est de veiller à la bonne accessibilité des aides sociales et de prendre des initiatives locales afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles en coordonnant des actions sociales sur le territoire.

Sa compétence se limite au territoire communal. Cela permet d'ajuster les moyens en fonction des besoins réels identifiés dans la commune entraînant ainsi un cercle vertueux de solidarité.

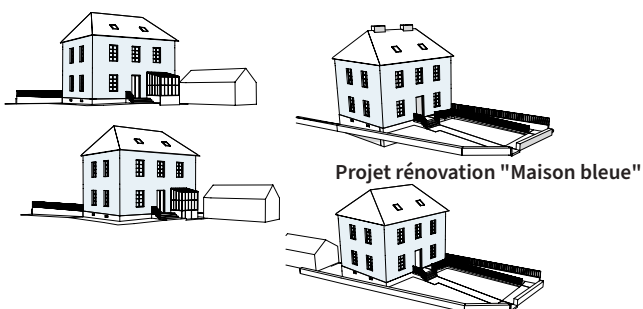
Les missions du CCAS sont multiples :

- Accompagner l'attribution des aides sociales légales: informer et guider les habitants et instruire les demandes d'aides.
- Gérer les demandes de domiciliation pour les personnes sans domicile fixe.
- Gérer les demandes de logement social.
- Attribuer des prêts sans intérêt ou des secours d'urgence selon des critères prédéfinis.
- Soutenir les personnes isolées ou en grande précarité.
- Gérer l'aide alimentaire pour les personnes en difficulté.
- Être à l'initiative d'actions sociales locales: accompagnement d'animations à l'EHPAD Le Laurier Vert, financement d'une animation dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale dédiée aux retraités et personnes âgées), accompagnement de projets à l'ESAT Les Menhirs ...

Projet du CCAS

Dans la perspective de développer des actions de prévention et de développement social au sein de la commune, le CCAS a le projet, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées, d'ouvrir un espace physique d'accueil pour les professionnels ou structures associatives du social et du médico-social.

Ce projet verra le jour au cours de ce mandat.



Projet rénovation "Maison bleue"



Une campagne de vaccination éphémère a eu lieu durant 2 week-end à La Gacilly.

Cette campagne, pilotée par l'Agence Régionale de Santé et la mairie de La Gacilly, a permis aux personnes âgées de + 70 ans et personnes à risques de développer une forme grave de covid de bénéficier du vaccin Pfizer.

Les communes de St Martin sur Oust et de Cournon ont aussi eu des créneaux ouverts permettant aux personnes définies de se faire vacciner.

Les médecins et infirmiers de La Gacilly, travaillant à la maison médicale, bâtiment communal, ont ouvert leurs portes avec l'objectif de vacciner 518 personnes durant chaque week-end. Ils ont ainsi profité d'une organisation facilitée et d'une logistique adaptée pour des soins médicaux par l'agencement même de la maison médicale : espaces distincts dédiés à l'accueil, aux questionnaires médicaux, aux espaces de vaccination et à la salle de veille après vaccination. De plus, cela a permis de gérer simplement la logistique informatique, le matériel des professionnels étant déjà sur place.

A leur arrivée, les patients ont été accueillis par des élus de la commune et des bénévoles du CCAS.

Les élus sont allés chercher les personnes sans moyen de locomotion afin de faciliter leur déplacement.

Les pompiers étaient aussi présents pour veiller les personnes dans la zone de surveillance post-vaccin pour garantir la sécurité. Même les plus jeunes de nos pompiers ont montré leur engagement dans ce processus. Un merci tout particulier à LEA GICQUELET et NOAH DAUPHAS pour leur dévouement malgré leur jeune âge.

La commune de La Gacilly tient à remercier chaleureusement les professionnels de santé, les pompiers et bénévoles qui ont œuvré pour faire de cette opération une réussite.

Toutes les personnes qui n'ont pas pu s'inscrire peuvent se renseigner directement auprès des médecins et infirmiers de la maison médicale pour se faire vacciner dans leur cabinet ou s'inscrire sur "Doctolib" pour une place au centre de vaccination de Redon ou Ploërmel.

Vite ma dose

vitemadose.covidtracker.fr

Votre vaccination contre la Covid facilement et rapidement

Localisation :

Trouvez vos rendez-vous avec

Doctolib

Maia

RDODCLIC

KelDoc

mapharma.net

AvecMonDoc



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Venez à la Mission locale !

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine peut vous accompagner dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que :

- la recherche d'emploi,
- l'accès à une formation,
- la découverte de métiers.

Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches

- de santé,
- de logement,
- de déplacement.

Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. Et c'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports).



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de La Gacilly, Catherine GUIHO tient une permanence à la Mairie, les jeudis matins des semaines impaires. Elle est joignable au 02.99.72.19.50.

Zone géographique de compétence et lieux de permanences décentralisés



Quelques exemples de services

Faire un stage en entreprise

Vous souhaitez découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer votre projet professionnel ou vous faire connaître d'une entreprise pour un futur recrutement... La Mission locale peut vous accompagner afin de réaliser des stages en entreprise d'une durée maximale de 10 jours (renouvelable une fois). C'est un bon moyen pour intégrer le monde du travail.

Besoin d'un soutien financier

Vous avez un projet de formation, vous souhaitez passer le permis, partir travailler à l'étranger, créer une activité, réparer votre véhicule, ... etc. Vous pouvez peut-être bénéficier d'un soutien financier. Venez en parler à un conseiller...

Garantie Jeunes

C'est un accompagnement collectif et individuel qui permet de multiplier les expériences professionnelles. Durant 12 mois, et en contrepartie des démarches effectuées, une allocation vous sera versée. Depuis sa mise en place en janvier 2015, c'est plus de 700 jeunes qui ont bénéficié de la Garantie jeunes à la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.

Besoin d'un moyen de locomotion

Vous devez commencer un emploi, un stage, une formation et avez besoin d'un moyen de déplacement ? La Mission locale gère un parc de scooters ainsi que deux voitures qui peuvent être mis à disposition pour faciliter vos déplacements.

Parrainage vers l'emploi

Besoin d'un coup de pouce pour booster vos candidatures, de conseils sur un secteur d'activité, de préparer un entretien d'embauche ou un concours... Faites-vous aider par un parrain ou une marraine vers l'emploi.

Service civique

Vous pouvez choisir d'effectuer une mission de Service Civique au sein d'une structure du territoire. Ainsi, la Mission locale vous aide dans vos démarches de recherche et est une structure d'intermédiation. C'est-à-dire qu'elle s'occupe de la mise en place de la mission en lien avec la structure qui souhaite vous accueillir...

Le Plan Local d'Urbanisme-PLU



Depuis décembre 2000, le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il définit un certain nombre de règles urbaines et de prescriptions en termes d'aménagement de la commune pour une durée d'une quinzaine d'années. Il est établi dans un esprit d'équilibre entre préservation des espaces naturels et nécessité du développement urbain. Il définit un zonage de la commune selon 4 types : U – zones urbanisées, AU – zones à urbaniser, N – zones naturelles et A – zones agricoles.

Une nécessité pour notre commune

L'objectif du conseil municipal, constitué après la création de la commune nouvelle le 1er janvier 2017, a été d'harmoniser les règles d'urbanisme des 3 communes historiques et de se conformer aux prescriptions du SCOT du Pays de Ploërmel. Actuellement, la situation sur la commune nouvelle est disparate : c'est le PLU voté en 2006 qui s'applique sur La Gacilly, le PLU voté en 2012 qui s'applique sur Glénac, alors que La Chapelle Gaceline, qui en avait débuté l'étude avant la fusion, est toujours sous le régime de la carte communale.

Dans une évidente obligation d'harmonisation, la décision de mettre en place un nouveau PLU a été actée lors du conseil municipal du 27 septembre 2019. Et, après appel d'offres, l'étude a été confiée à un groupement d'entreprises dirigé par le bureau K.urban. Mais la crise sanitaire a retardé de plusieurs mois le déroulement de cette opération du fait de l'interdiction d'organiser des réunions publiques, alors qu'elles sont obligatoires dans le processus d'élaboration d'un PLU.

Une démarche de projet

Actuellement, un registre destiné à recueillir les demandes ou suggestions des habitants est d'ores et déjà ouvert au service urbanisme de la commune. Et tout au long de cette opération, un point régulier sur son avancement sera fait et diffusé aux habitants via les divers moyens de communication de la mairie.



Jean-Yves Dréan
Adjoint à l'urbanisme,
à l'aménagement du
territoire et à la trans-
mission énergétique.



Une opération en 4 phases

I – DIAGNOSTIC



L'établissement du diagnostic sur les diverses composantes de la vie communale - risques naturels, hydrologie, paysage, architecture a pour but de définir les orientations de la phase 2.

Cette phase inclut une présentation globale obligatoire aux habitants et des concertations avec les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et agricoles.

II – PADD – PLAN d'AMÉNAGEMENT et de DÉVELOPPEMENT DURABLE



Il consiste à enregistrer les besoins répertoriés lors du diagnostic et des consultations et à définir les orientations qui seront retenues dans les divers règlements, nouveau zonage, politique architecturale,...

La phase du PADD se clôt par

- un débat en Conseil Municipal,
- une consultation des PPA - Personnes Publiques associées (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, ...)
- et une présentation aux habitants

III – ÉCRITURE DES DIVERS RÈGLEMENTS



C'est la phase de mise en forme des décisions arrêtées lors de la définition du PADD. Cette étape consiste à écrire les divers règlements et les documents graphiques qui délimitent les zones (U, AU, N et A) et fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune de ces zones.

IV – CONSULTATION ET APPROBATION DU PLU



Cette phase se déroule ainsi :

- l'arrêt du projet par le Conseil Municipal;
- l'enquête d'utilité publique - d'une durée de 2 mois - réalisée sous l'égide d'un commissaire enquêteur assermenté;
- et une nouvelle consultation des PPA (Personnes Publiques associées).
- Un bilan de cette enquête est établi et les réponses à apporter sont listées.
- le vote du projet par le conseil municipal avant son application effective.



Bibliothèque de Glénac

Du passé au futur.

1990 : à la suite des élections municipales, le nouveau maire, René Morice, et la toute jeune présidente du Club des marais, Raymonde Touguay, aidée au début par Mme et M. Deaucourt et par Mme Marquet, décident de créer une bibliothèque à Glénac. Elle démarre de façon toute modeste : une seule pièce au 1er étage de la mairie, puis 2 pièces quelques années plus tard. Et, lors du réaménagement de la mairie, la bibliothèque déménage de quelques mètres vers son emplacement actuel.

Le fonctionnement

La bibliothèque ne fonctionne qu'avec des bénévoles autour de Raymonde et Anne qui donnent de leur temps et de leur énergie sans compter depuis des années. Elle accueille ses lecteurs jeunes et adultes deux fois par semaine, le mercredi après-midi et le samedi matin.

La bibliothèque entretient aussi un lien fort avec l'école Ste Thérèse. Les élèves viennent régulièrement pour échanger des livres. Et des séances de lecture, assurées elles aussi par des bénévoles (actuellement Marie-Thérèse, Andrée, Reine-Claire et Christiane), sont organisées, tantôt à la bibliothèque, tantôt à l'école.

D'autres activités sont menées avec l'école, sauf depuis la pandémie actuelle. Pour chaque fin d'année scolaire, une exposition est préparée avec le concours des enfants de l'école et ouverte au public. D'autre part, des soirées parents-enfants sont proposées trois ou quatre fois par an à la demande des enseignantes de l'école. « Nous espérons évidemment, comme tout le monde, que ces activités spécifiques pourront reprendre l'an prochain », précisent Raymonde et Anne.

Le fonds documentaire

La bibliothèque de Glénac possède en propre environ 5700 ouvrages destinés tant aux enfants qu'aux adultes. Romans, bandes dessinées, histoire, bricolage, ..., ainsi que beaucoup d'albums et périodiques pour enfants. Et le fonds breton et régional y est riche.

S'y ajoutent environ 800 ouvrages prêtés par le relais de Caro. La bibliothèque départementale de prêt a en effet un relais à Caro où Raymonde et Anne se rendent environ tous les six mois pour échanger chaque fois entre 150 et 200 livres, dont les nouveautés. En plus, une navette apporte ou reprend plus ponctuellement des ouvrages toutes les 2 semaines.

Au total, la bibliothèque a donc 6500 ouvrages à disposition des lecteurs !

Une offre de service fréquentée et appréciée

La bibliothèque n'est ni un luxe ni un superflu, mais tout au contraire un service essentiel et bienvenu qui favorise le lien social de proximité. Un service qui a une belle activité. La preuve en chiffres : 2400 ouvrages ont été prêtés en 2019, et 1450 en 2020 malgré la longue fermeture liée à la pandémie.

L'actuel local de 32 m², situé à l'étage de la mairie, étant trop petit et difficile d'accès, la bibliothèque va faire peau neuve dans un nouveau local. L'ancienne boulangerie, propriété de la commune, va être complètement réhabilitée pour y accueillir, de plain-pied, dans un espace plus grand, les amoureux des livres dans de bien meilleures conditions.



Infos complémentaires

Horaires : mercredi de 15h30 à 18h30 et samedi de 10h30 à 11h30.
Accès : ouverte à toutes les personnes, abonnées et non abonnées.

Coût de l'abonnement (qui permet d'emprunter) :
7 euros par famille par an.

Tel : 09 67 12 31 99 (pendant les heures d'ouverture)
Mail : bibliotheque.glenac@lagacilly.fr



Le don du sang à La Gacilly

L'AFDSB de La Gacilly et ses environs est l'une des 41 associations morbihannaises qui participent à la collecte de sang dans le département.

En collaboration avec l'Établissement Français du Sang (EFS), notre association assure la logistique de 5 collectes par an, chaque collecte accueillant entre 100 et 140 donateurs. Et, grâce à ses 1000 m² de superficie, l'espace Doisneau du centre culturel Artémisia permet le strict respect des règles sanitaires



Trois quarts d'heure pour faire un don !

En règle générale, le don de sang est possible pour toute personne en bonne santé âgée de 18 à 70 ans.

- 1ère étape: l'accueil du donneur est réalisé par un bénévole, puis par le secrétariat de l'EFS qui enregistre son dossier et lui remet un questionnaire préalable à remplir.
- 2ème étape: une fois complété, le questionnaire sert de base à un entretien confidentiel avec un professionnel spécialement habilité (médecin ou infirmier-e). Cette étape a pour but d'apprécier l'aptitude de la personne à donner son sang, autrement dit de vérifier que le don du sang ne présente aucun risque pour le donneur ni pour le receveur.
- 3ème étape: une infirmière prélève le sang du donneur. Cela dure environ 10 minutes pour un don de sang total.
- 4ème étape: une collation permet au donneur de se restaurer et de s'hydrater. Cette phase conviviale, organisée par l'association bénévole, est essentielle pour une bonne récupération après le don du sang.

Trois quarts d'heure pour sauver trois vies !

Grâce à votre don, l'EFS peut prélever 3 produits sanguins (les globules rouges, le plasma et les plaquettes) qui seront destinés à plusieurs malades. Et il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies. Par ailleurs, les produits sanguins ayant une durée de vie limitée, les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades.

Chaque année, 1 million de personnes sont soignées grâce aux dons de sang en France !

Chaque jour, 650 dons de sang sont nécessaires en Bretagne et 10 000 en France !

D'autre part, les besoins en sang sont loin d'avoir diminué depuis l'apparition de la Covid. Et les collectes, plus que jamais nécessaires, se poursuivent parce qu'il y a toujours près de chez vous quelqu'un qui a besoin de votre sang !

Trois clics pour prendre rendez-vous en ligne !

La participation des donateurs se faisant uniquement par rendez-vous depuis avril 2020, c'est simple et rapide à faire sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>. En 3 clics, vous choisissez votre heure de passage !



ATTENTION

Sur rendez-vous à prendre sur le site
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Collectes 2021 à Artémisia La Gacilly

23 juin de 15h-19h
31 août de 15h-19h
9 novembre de 15h-19h

ENQUÊTE SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA GACILLY

La commune nouvelle de La Gacilly a mis en place plusieurs supports d'information à votre disposition pour vous tenir informés des actions passées, de l'évolution de la vie municipale et des futurs projets de la commune.

Afin d'aider la commission communication et numérique à mieux répondre à vos attentes et à adapter ses moyens de communication, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce questionnaire avant le 30 juillet.

Vous pouvez le remplir en ligne sur le site internet de la mairie et sur nos réseaux sociaux.

Si vous préférez, vous pouvez compléter cette version papier et la déposer ensuite dans l'une des trois mairies.

A. Identification :

- Êtes-vous ? ☐ Femme ☐ Homme
- Sur quelle commune historique habitez-vous ? ☐ Glénac ☐ La Chapelle-Gaceline ☐ La Gacilly
- A quel tranche d'âge appartenez-vous ?
☐ De 0 à 19 ans ☐ De 20 à 39 ans ☐ De 40 à 59 ans ☐ Plus de 60 ans

B. Communication Générale :

- Avez-vous facilement accès à l'information de votre commune ? ☐ Oui ☐ Non
- Si NON, précisez pourquoi ? _____
- Sur une échelle de 1 à 5, comment jugez-vous utiles les différents moyens de communication ? (entourer le chiffre) sachant que 1 = pas utile et 5 = très utile
1 2 3 4 5 Fil d'infos 1 2 3 4 5 Panneaux lumineux 1 2 3 4 5 Réseaux sociaux
1 2 3 4 5 Site internet 1 2 3 4 5 Application mobile 1 2 3 4 5 Bulletin municipal
- Comment jugez-vous la communication au sein de la commune nouvelle ?
☐ Très satisfaisante ☐ Assez satisfaisante ☐ Satisfaisante ☐ Pas satisfaisante

C. Site internet :

- Connaissez-vous le site internet de la mairie de La Gacilly ? ☐ Oui ☐ Non
- Vous êtes-vous déjà informé(e) via le site internet ? ☐ Oui ☐ Non
- Si OUI, quelle page consultez-vous le plus ? ☐ Actualité ☐ Vie économique ☐ Mes services en ligne
☐ Vie économique ☐ Agenda ☐ Vie municipale ☐ Artémisia ☐ Vie associative
- Arrivez-vous facilement à trouver les informations recherchées ? ☐ Oui ☐ Non
- Si NON, de quelle(s) information(s) s'agissait-il ? Ou quel(s) problème(s) avez-vous rencontrés ? _____
- Êtes-vous inscrit(e) sur le site internet de la commune de La Gacilly pour recevoir "le fil d'infos" la lettre d'information mensuelle ? ☐ Oui ☐ Non
Si NON, Vous pouvez le faire sur la page d'accueil de www.la-gacilly.fr : en bas de page, inscrivez votre adresse mail dans la rubrique "inscription à la newsletter".

D. Application Mobile :

- Savez-vous qu'il existe une application de mobile ? ☐ Oui ☐ Non
- Utilisez-vous l'application mobile ? ☐ Oui ☐ Non
- Si NON, pourquoi ? _____
- Si OUI, à quelle fréquence ? ☐ Tous les jours ☐ Régulièrement ☐ Rarement
- A quels thèmes d'informations portez-vous le plus d'importance ? ☐ Météo ☐ Infos Pratiques
☐ Actualité ☐ Restaurants et bars ☐ En image ☐ Agenda ☐ N°urgences ☐ Sport et loisirs
☐ Vos démarches ☐ Les numéros utiles ☐ Emploi ☐ Visite guidée ☐ Vos élus



E. Réseaux Sociaux : Facebook, Instagram, Youtube

1. Êtes-vous abonné aux réseaux sociaux de la mairie ? ☐ Oui ☐ Non
2. Si NON, pourquoi ? ☐ Pas de réseaux sociaux ☐ Pas intéressé ☐ Autres _____
3. Si OUI, sur quels réseaux sociaux ? ☐ Facebook ☐ Instagram ☐ YouTube
4. Que souhaiteriez-vous avoir comme contenu sur Instagram ?
☐ Sondage ☐ Plus de photos ☐ Vidéos ☐ Plus de story ☐ Plus d'informations
5. Que souhaiteriez-vous avoir comme contenu sur Facebook ?
☐ Plus de partage de contenu ☐ Plus d'informations ☐ Plus de photos ☐ Vidéos

F. Bulletin municipal : Fil de l'Actu

1. La fréquence du bulletin municipal (2 fois par an) vous satisfait-elle ? ☐ Oui ☐ Non
Si NON, précisez à quelle fréquence souhaiteriez-vous sa parution ? _____
2. La présentation (couleur, format, organisation par thèmes) du fil de l'actu est selon vous ?
☐ Très satisfaisante ☐ Assez satisfaisante ☐ Satisfaisante ☐ Pas satisfaisante
A quels thèmes d'informations portez-vous le plus d'attention ?
☐ Sport ☐ Agenda ☐ Aménagement ☐ Enfance-Jeunesse ☐ Solidarité ☐ Artémisia
☐ Zoom ☐ Culture ☐ Rétrospectives ☐ Espaces verts ☐ Associations ☐ Autres _____

G. Lettre d'information mensuelle : Fil d'infos :

1. La fréquence de parution du fil d'infos (une fois par mois) vous satisfait-elle ? ☐ Oui ☐ Non
Si NON, précisez à quelle fréquence souhaiteriez-vous sa parution ? _____
2. Les informations sont-elles compréhensibles (lisibilité, clarté) et complètes ? ☐ Oui ☐ Non
3. Si NON, précisez _____

H. Panneaux lumineux :

1. Les panneaux numériques vous ont-ils déjà apporté des informations ? ☐ Oui ☐ Non
2. Trouvez-vous l'emplacement des panneaux lumineux judicieux et assez visible ? ☐ Oui ☐ Non
3. Si NON, lequel / lesquels ? _____
4. Quelles informations voudriez-vous trouver sur les panneaux numériques ? _____

I. Remarques :

Avez-vous des remarques ou des attentes particulières concernant la communication de votre commune ? _

Nous vous remercions d'avoir participé à notre enquête.

Ce questionnaire est à compléter au plus tard le 30 Juillet 2021 et à déposer dans les mairies de La Gacilly, Glénac ou La Chapelle-Gaceline.

La commission Communication et Numérique



Le débardage

Du 19 au 22 avril 2021, Aurore et Julien ont suivi la formation débardage avec les "chevaux communaux" Nayak et Urbino. Laurence Maubec, de la ferme du Vautoudan de Porcaro leur a dispensé ses conseils pour maîtriser les travaux de débardage.

Il s'agit d'une des missions possibles dans le cadre de l'entretien des espaces naturels avec la gestion des plantes invasives, le roulage de fougères.

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur les travaux en espaces naturels avec les équidés sur le site du réseau Faire à cheval, association à laquelle appartient la commune : reseaufaireacheval.fr/



Laurence Maubec, forme au débardage Julien, meneur territorial et Nayak

Circuit du ruisseau des Brelles

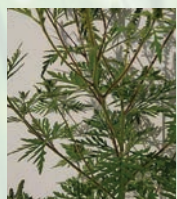
Entre la Rue de la Liberté, en face du lavoir, et Artémisia, un nouvel espace naturel vient d'être mis à votre disposition. Environ 3 hectares de bois, prairies et zones humides ont été aménagés pour vous permettre de découvrir la vie sauvage. Promeneur ou naturaliste, vous pouvez simplement suivre le cours tranquille du ruisseau des Brelles. Et, si vous avez l'esprit curieux, vous pouvez aussi choisir un des sentiers qui serpente au travers de cette nouvelle zone. Au fil de votre balade, vous découvrirez les nombreux totems d'information sur toutes les formes de vie présentes : arbres, plantes, mammifères, oiseaux, insectes, ... Vous serez surpris de la richesse bien souvent ignorée de notre faune et de notre flore. Nous vous souhaitons une agréable découverte.



Plantes exotiques : attention Danger !

Depuis quelques temps, des plantes exotiques envahissantes ont été repérées. Quatre d'entre elles émergent sur notre secteur et présentent un danger pour la santé. L'an dernier, par exemple, plusieurs plants de raisin d'Amérique ont été découverts sur Glénac.

Comment les reconnaître ?



L'ambrosie.

L'Ambrosie à feuilles d'Armoise est originaire d'Amérique du Nord. Elle colonise les parcelles agricoles, les friches, les bords de champs et de routes. Son pollen est responsable de nombreuses allergies, entre la mi-août et septembre, avec des

symptômes importants : pathologies respiratoires (rhinites, trachéites, voire asthme), conjonctivites, et parfois même urticaires. Cette plante invasive commence à prendre ses aises en Bretagne, où elle a été signalée dans les 4 départements, et où l'on observe qu'elle prend souvent racine au pied des mangeoires pour les oiseaux. Attention, c'est une plante très allergisante.



La berce du Caucase.

La Berce du Caucase est une plante herbacée annuelle de très grande taille (jusqu'à 5 mètres de haut !), introduite en France en tant que plante ornementale, dont les grandes ombelles composées de petites fleurs blanches ne sont pas pour déplaire à la vue. Oui mais cette berce-là (à ne pas confondre avec la berce commune, plus petite) est une vraie peste. Elle se développe en bords de routes, dans des terrains vagues, les friches, et les milieux humides, à partir d'avril.

Elle fleurit entre Juin et septembre. Sa sève contient des substances photosensibles qui provoquent, à l'exposition au soleil, des brûlures pouvant aller jusqu'au troisième degré.



Le raisin d'Amérique.

Le Raisin d'Amérique, encore appelé Phytolacca ou teinturier, est une plante vivace originaire d'Amérique du Nord. Il se développe dans les secteurs boisés et affectionne les sols riches ou acides. On le distingue grâce à ses tiges de couleur pourpre et ses grappes de fruits vert clair, puis noir luisant, en forme de raisin. La plante atteint 2 à 3 m de hauteur. L'ensemble de la plante est toxique en cas d'ingestion, tant pour l'humain que pour le bétail et certaines volailles notamment.



Le datura.

Le Datura stramonium est une plante annuelle qui pousse en zones de cultures, dans les potagers, les massifs, et aussi dans les habitats perturbés comme les remblais. Ses fleurs blanches en forme d'entonnoir plissé, dirigé vers le haut, sont très reconnaissables, de Juillet jusqu'à octobre; elles laissent ensuite place à des bogues épineuses remplies de graines. Chaque partie de la plante (tige, feuille, fruit, graines, racine) est toxique. La dose létale chez l'enfant est de 2 à 5 g de graines : un enfant qui en ingérerait mettrait sa vie en péril ! Si aucun incident de ce type ne semble avoir été enregistré, on sait que le datura a néanmoins causé la perte de bétail dans le Morbihan.

FREDON Bretagne -

5 Rue Antoine de Saint-Exupéry, Avenue de Bellevue
35235 Thorigné-Fouillard

Tel : 02-23-21-18-18 - fredon@fredon-bretagne.com

Glénac : l'atelier coiffure de Coralie

Le 25 mai, Coralie Danilo a ouvert son salon de coiffure et "barber shop" au cœur du bourg de Glénac. Coralie est une glénacoise et jeune maman de 26 ans qui a toujours été passionnée par la coiffure.

Parcours de formation - « J'ai commencé mon apprentissage de coiffure en 2010 ; j'ai obtenu le CAP en 2012 puis le Brevet Professionnel en 2014. Et je suis allée à Lille jusqu'en 2016 pour une formation en coiffure studio et maquillage professionnel et artistique. »

Parcours professionnel - « Depuis que je suis salariée, j'ai en particulier travaillé un an à Salon de Provence et cette année dans un salon 100% végétal m'a passionnée et a repositionné ma vision du métier. J'ai été convaincue du grand intérêt, tant pour les clients que pour les coiffeurs, des produits de coiffage à base naturelle ! Et je me suis spécialisée dans ce domaine. »

L'esprit du salon - « Quand j'ai envisagé de me mettre à mon compte, c'était évident que ce serait un "atelier végétal", d'où l'appellation de mon salon, et qu'il aurait un esprit 'cocooning'. Je suis en effet convaincue que le coiffage doit être une pause dans le quotidien, un temps pour prendre soin de soi et se détendre. C'est dans ce but que j'ai équipé mon salon de fauteuils massants pour le shampoing.

Prestations

Toutes prestations coiffure (coupe, coiffage, chignon, brushing)

Homme - Femme - Enfant + Barbe,

Coloration 100 % végétale à base de poudres de plantes

Et coloration plus classique à base d'huiles végétales.

Le salon accueille bien sûr les personnes à mobilité réduite.



Horaires d'ouverture du salon :

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-19h

Et le samedi : 8h-16h

L'Atelier de Coralie reçoit sur rendez-vous

Coordonnées :

L'Atelier Végétal de Coralie, 1 rue du Calvaire, Glénac, 56200 La Gacilly

Tél : 02 99 70 91 21 - pour rendez-vous

Mail : latelierv vegetal.decoralie@gmail.com

Site : latelierv vegetaldecoralie.fr

Facebook et Instagram (même appellation)

La Gacilly : La Grande Evasion - Librairie

Rue Lafayette, Amélie Louat profite depuis le mardi 25 mai 2021 d'un bel espace pour installer des rayonnages accueillants.

Pourquoi ce choix de devenir libraire ?

Éditrice pendant douze ans aux éditions Zulma, j'étais en lien avec les professionnels. J'ai eu envie de rencontrer les lecteurs.

Pourquoi une librairie ici à La Gacilly ?

Elle répond à un besoin. Les plus proches sont à Redon ou Ploërmel. Nous sommes dans un territoire rural qui est un pôle attractif en raison de l'emploi, du tourisme. Il existe une vraie dynamique, une belle fréquentation et un vrai potentiel auprès des habitants, des artistes vivant ici, des visiteurs. Le festival photo attire beaucoup de personnes dont des amateurs de livres. Mettre une librairie sur leur chemin peut les conquérir.

Comment définiriez-vous votre librairie ?

Elle est généraliste. J'ai conçu des espaces dédiés à la littérature française et étrangère, aux polars, à la science-fiction, à la BD adultes et jeunesse, notamment avec les mangas, des livres pour enfants, des jeux. Je propose un rayon Pratique, Sciences Humaines, Régionalisme, Tourisme, Beaux-Arts... S'ajoute un coin carterie, papeterie...

Quels sont vos projets ?

J'ai envie de créer un lieu vivant, où l'on se sente bien. Je souhaite susciter des rencontres autour de thématiques, accueillir des auteurs, des illustrateurs, mettre en place des ateliers et pourquoi pas un club de lecture pour les adultes et pour les adolescents. L'idée est de voir les personnes investir ce lieu, proposer des idées. Je vais aussi promouvoir les auteurs locaux : je propose des livres de Benjamin Desmares (La Gacilly), Benoît Broyart (Peillac), Jérôme Nédelec (Redon), ainsi que les ouvrages d'Arielle Ucheda, auteure d'**Un été d'instant gourmands**.



Horaires d'ouverture de la librairie

De 10h à 19h

- tous les jours en juillet et août
- du mardi au samedi de septembre à juin

Coordonnées : 02 99 70 25 99

Librairie La Grande Evasion

21, rue La Fayette, 56200 La Gacilly

Mail : contact@lagrandeevasion-librairie.fr

Facebook La Grande Evasion - Librairie

Le Pressing



Mme Nathalie Guyodot a repris au mois de mars 2021 le pressing classé commerce essentiel.

En formation plusieurs mois avec M. et Mme Mortelecque qui l'ont accompagnée en avril et mai, elle assure le nettoyage, détachage, repassage de toutes sortes de vêtements ainsi que des pièces d'ameublements, tapis, cuirs.

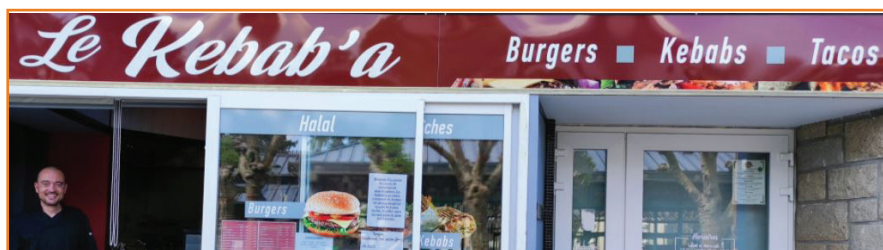
Vous pouvez aussi y faire laver et repasser couettes et draps.

Horaires d'ouverture du pressing

Du Mardi au Vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h
Samedi 9h30-12h30

Coordonnées :

Le pressing, Rue Hollersbach
56200 La Gacilly
Tél : 02 99 08 02 05
Facebook Le pressing



Juste à côté de la Poste, ce spécialiste de la restauration rapide vous propose ses kebabs, tacos et burgers, uniquement à emporter pour l'instant, accompagnés de frites fraîches. Composez votre menu : kebab, steak, nuggets, poulet, merguez ou falafel, accompagné de fromages et d'un grand choix de sauces.

Le Kebab'a

Horaires d'ouverture du Kebab'a

lundi et mercredi : 11h30 - 14h et 18h - 22h
jeudi : 18h - 22h
vendredi et samedi : 11h30 - 14h 18h - 23h
dimanche : 18h - 22h.
Le Kebab'a est fermé : mardi, jeudi midi et dimanche midi.

Coordonnées : 02 56 50 61 05.

Le Kebab'a
18 place Yves Rocher, 56200 La Gacilly
Facebook Kebab'a

Salon de thé - Pâtisseries

Saladerie - Sandwichs

Sandwicherie La Pause Gourmande

Cette nouvelle offre de restauration ouvre début juillet. Elle vous propose ses sandwiches, salades composées, ses formules midi, sur place ou en terrasse.

Tout est fait maison.

L'après-midi, c'est un véritable salon de thé avec aussi ses glaces artisanales ou bio, ses gaufres, ...

Horaires d'ouverture de la sandwicherie-salon de thé

Tous les jours (7 jours sur 7)
De 9h à 18h

Coordonnées : 02 56 50 61 05.

La pause gourmande
Rue Lafayette, 56200 La Gacilly

La commission au service de l'enfance et de la jeunesse de La commune nouvelle !

Ses objectifs sont nombreux et variés :

- Etre en relation avec les écoles de la commune et les accompagner dans leurs projets ;
- Mettre en place le dispositif Argent de Poche ;
- Oeuvrer à de nouveaux projets envers la jeunesse de la commune nouvelle ;
- Installer des lieux de rencontres sur chaque commune historique (Cf projets à venir ci-contre).

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à nous solliciter pour échanger sur de nouvelles idées ou projets.

Ses projets :

- Le Portail famille : à la rentrée de septembre 2021, les familles de l'école Jean de La Fontaine pourront inscrire en ligne leurs enfants et accéder aux ressources suivantes :
 - inscription à la garderie du matin et du soir ;
 - informations de l'école, facturation, etc...
 L'école pourra informer les familles via ce dispositif sur les évènements et la vie de l'école.
- Trois City Park verront le jour en 2021 sur les trois communes historiques (voir pages suivantes)
- Informer les étudiants et jeunes majeurs : la municipalité offrira à l'ensemble des jeunes nés depuis 2003 un "kit de survie de l'étudiant : RÅLBØL" qui explique avec humour les 45 galères de l'étudiant.

Cette Commission présidée par Marie Flageul est composée de :



Marie Flageul
Adjointe en charge de l'enfance et jeunesse



Fabrice Genouël
Maire délégué



Sophie Nicole
Adjointe



Hélène Magré
Conseillère



Catherine Le Chêne-Colléaux
Adjointe



Mallory Cancouët
Conseillère



Soazig Guérin
Conseillère



Solange Rubeaux
Conseillère




pour les jeunes de
16 / 17 ans
Habitant sur le territoire

1 mission
3h30
15€

Dossier d'inscription
www.lagacilly.fr

opération Argent de poche 2021

Le conseil municipal, en séance du 19 mai 2021, a approuvé la reconduction de l'opération "Argent de poche" qui propose aux jeunes de 16 et 17 ans la réalisation de missions sur le territoire communal, pendant les congés scolaires, en contrepartie d'une indemnisation en argent liquide.

Les conditions :

- * Age : jeunes de 16 et 17 ans habitant la commune
- * Missions : travaux d'entretien d'espaces verts, de bâtiments, de mobiliers communaux et diverses tâches en lien avec les activités de la commune, ...
- * Encadrement : les jeunes sont accompagnés par un élu ou par un agent de la collectivité.
- * Durée de chaque mission : 3h30 (dont pause : ½ heure)
- * Indemnisation : 15 euros par mission.

Renseignements à la mairie : 02 99 08 10 18 ou accueil@lagacilly.fr

Entretien avec Marie FLAGEUL, adjointe enfance et jeunesse

Marie, pouvez-vous brièvement vous présenter ?

Agée de 39 ans, j'ai 4 enfants et j'habite à Glénac. Je me suis présentée aux élections municipales pour pouvoir m'investir et agir dans la vie locale. Au mandat précédent, j'étais adjointe au cadre de vie et à l'embellissement depuis 2017, après avoir été adjointe à l'enfance-jeunesse, aux sports et au social de 2014 à 2017, avant la fusion.

Vous êtes depuis maintenant un an à la tête de la commission enfance jeunesse de la commune. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Beaucoup d'engagement ! Nous y mettons tout notre cœur afin de satisfaire au mieux nos jeunes qui sont l'avenir de notre commune et les porte-paroles de toute une génération. Notre but étant de travailler pour eux mais aussi et surtout avec eux.

Pouvez-vous décrire en quelques points l'action de votre commission ?

Avec les membres de la commission, nous nous retrouvons au moins une fois par mois pour échanger sur les différents projets mis en place (argent de poche, livre "rallye kit de survie de l'étudiant", jeux pour les enfants), les projets en cours de réalisation (Conseil Municipal des jeunes, les citypark et pumtrack) et les projets à l'étude (la mobilité des jeunes). Nous traitons également du quotidien (calcul des frais scolaires, réponses aux besoins des écoles).

Si, toi aussi, tu veux devenir acteur de La Gacilly, DEVIENS CANDIDAT !



Un des projets principaux consiste en la création d'un conseil municipal des jeunes, pouvez-vous nous décrire le projet ?

Notre grand projet est la mise en place d'un conseil municipal des jeunes afin de nous appuyer sur les besoins réels de nos jeunes, leurs envies et leurs idées pour les mettre en place. La jeune génération a toujours beaucoup d'idées et donc beaucoup à dire. Notre but est donc de leur mettre les cartes en mains tout en les accompagnant à chaque étape de leurs projets.

Pour pouvoir être élu-e au CMJ, il faudra avoir entre 9 et 17 ans et habiter la commune. Le mandat sera de 2 ans et sera renouvelable.

Dans ce conseil, nous souhaitons avoir des jeunes de 4 tranches d'âges : 9-10ans, 11-12ans, 13-14ans et 15-17ans. Comme ils n'ont pas les mêmes besoins, leurs projets seront certainement différents. Il y aura donc plusieurs commissions. Tous les jeunes élus du CMJ seront accompagnés par des élus adultes afin de les guider tout au long de leur mandat.

Nous savons que tous les jeunes ont des idées pour consolider et développer le "bien-vivre-ensemble". Alors nous attendons donc d'elles et eux qu'ils aient l'envie d'échanger sur toutes ces idées, de les prioriser et de s'engager dans leur mise en œuvre pour le bien de tous.

Quels sont les projets du mandat (à court et moyen terme) ?

Outre tous les projets en cours développés dans l'éditorial de ce bulletin municipal (page 3), notre commission s'engage actuellement dans une réflexion approfondie sur la mobilité des jeunes. Un sujet important, tant pour les jeunes eux-mêmes que pour l'ensemble des habitants et des familles.

Un sujet complexe aussi dont nous vous informerons de l'évolution.

À quoi sert le Conseil Municipal des Jeunes ?

Œuvrer pour le "bien vivre" dans sa commune et réaliser des projets !



Il faut avoir entre 9 et 17 ans ! Être habitant de la commune nouvelle de La Gacilly !



Le rando club de l'Aff - V.T.T et marche

L'association, créée à la Chapelle Gaceline en 1995, compte 25 membres. L'effectif est en baisse cette année, les normes sanitaires ayant empêché la réunion annuelle de l'association; et il n'a pas été possible non plus d'organiser la matinée découverte du Club en janvier. Cette situation a entravé les renouvellements d'adhésions et nouvelles inscriptions.

Le club reste pourtant actif. Le parcours permanent de 32 km au départ de la Chapelle Gaceline a été entièrement nettoyé en novembre après la tempête Alex. Une dizaine de bénévoles se sont retrouvés trois samedis matin afin de tronçonner, déblayer et nettoyer le circuit. Et toute l'année ce circuit est entretenu pour permettre aux pratiquants et aux clubs des alentours de découvrir notre territoire.

Nos communes regorgent en effet de chemins et de parcours favorables aux pratiques du VTT et de la marche, La Gacilly et Glénac ayant aussi effacé les dégâts provoqués par Alex. Les communes environnantes ont aussi bien travaillé: leurs bénévoles œuvrent toute l'année au nettoyage des chemins.

Comme il n'y a actuellement pas de randos organisées, les adhérents du club se retrouvent le dimanche par petits groupes pour rouler ou marcher sur les communes autour de la Gacilly.

En ce moment, il manque certes la convivialité habituelle, mais on espère la fin des restrictions sanitaires pour pouvoir nous retrouver.



Le 4 Juillet 2021 est la date retenue pour l'organisation de la 26ème édition de la GACELINETTE par le Rando Club de l'Aff. Le club ne sait pas encore s'il aura les autorisations pour cet événement, mais il a décidé de commencer à préparer les tracés marche et VTT, de faire les demandes d'autorisation et de prévoir les nettoyages des parcours tous les samedis de Juin.

Les informations seront diffusées sur les panneaux d'affichages des 3 communes. Et tous les bénévoles seront les bienvenus pour aider le club.

Si vous êtes intéressés pour adhérer à l'association ou pour participer à l'organisation de la rando, vous pouvez contacter l'association par mail à randoclub.aff@gmail.com ou consulter la page Facebook "VTT La Chapelle Gaceline".

CITY PARK

Dans son budget 2021, la commune de La Gacilly a inscrit un budget de 150 000 € d'investissement pour 3 cityparks. L'appel d'offres a été lancé en mai, et les équipements devraient voir le jour en septembre. Plusieurs critères, comme l'intégration paysagère, l'acoustique, permettront de retenir le fournisseur. Ces aires multisports vont permettre de pratiquer de nombreuses activités sportives en extérieur comme le football, le basket-ball, le volley-ball ou encore le handball ...

Ces espaces clôturés, accessibles gratuitement, pourront servir autant aux écoles voisines qu'aux jeunes à titre individuel. Ils vont être implantés :

- Entre les terrains de tennis et de foot à La Chapelle G^{ine} ;
- Au stade Aillet, sur un des terrains de basket ;
- Au Mortier de Glénac (l'emplacement reste à définir).

L'objectif est de créer des liens sociaux, des lieux sécurisés pour les jeunes, et du dynamisme pour la commune.

Pour compléter l'offre sportive de plein air, un projet de pump-track est également à l'étude pour 2022 près de la salle Mathurin Robert.

Il s'agit d'un terrain avec une succession de bosses et de creux et des virages successifs, pour la pratique de skate,

roller, BMX, trottinette, draisienne ... Il pourra servir aux centres de loisirs, aux associations de vélos ou rollers, à tout public, tout âge.

Ce nouvel équipement sportif redynamisera le quartier et apportera une offre sportive complémentaire aux terrains multisports de la commune.

AIRES DE JEUX

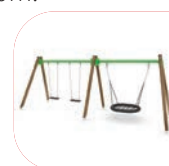
Au budget également cette année, l'aménagement d'aires de jeux au Mortier de Glénac et auprès de l'étang de La Chapelle G^{ine}.

Suite au rapport du contrôle APAVE de mars (mauvais état des modules avec dégradation et décomposition du bois des équipements entraînant une grande maintenance corrective pour répondre aux normes de sécurité), il a été décidé, en réunion de bureau, de ne pas conserver les modules du parcours sportif de Glénac.

En remplacement, au même endroit est ainsi prévue l'installation d'un parcours équilibre en bois (3-14 ans) ainsi qu'une tyrolienne de 40m.



Exemple de l'implantation à La Chapelle Gaceline



A La Chapelle Gaceline sont prévus plusieurs jeux, dont une double balançoire, une structure avec toboggan et des jeux à ressorts. Cette offre répond aux attentes de nombreuses familles avec jeunes enfants, mais aussi des assistantes maternelles. La commande des jeux est passée, la livraison prévue début juillet.

Entretien avec Sophie NICOLE, adjointe au tourisme, patrimoine et sport



Sophie, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 47 ans, je suis mariée et maman de 2 enfants de 17 et 19 ans. Originnaire de la Mayenne, je vis à La Gacilly depuis près de 20 ans.

Comptable de formation, j'ai accepté d'être conseillère municipale en 2014, avec l'envie de m'investir dans la commune. Je suis également élue communautaire depuis cette date. J'ai découvert le fonctionnement d'une collectivité et appris énormément auprès des élus déjà en poste. Soutenue par mon entourage, j'ai rapidement trouvé un équilibre entre la vie de famille, le travail, les loisirs et mes fonctions d'élue.

J'aime être au contact des gens, rendre service et répondre au mieux aux sollicitations des habitants. Lors de mon premier mandat d'adjointe, j'ai eu en charge les Affaires scolaires et la commission Enfance-jeunesse, avec notamment la mise en place et la gestion des TAP, des missions Argent de Poche. En tant que maman, je me sentais très concernée par les sujets abordant les projets pour les jeunes.

Depuis un an, j'ai en charge la commission Sport, Tourisme et Patrimoine, et je continue à faire partie de la commission Enfance-Jeunesse. Je travaille en étroite collaboration avec Marie Flageul et les membres de son équipe, beaucoup de projets étant transversaux entre nos deux commissions.

Pouvez-vous décrire l'action de la commission des sports ?

La commission Sports suit, coordonne et veille au bon fonctionnement des associations sportives de la commune. Elle propose des aménagements, des infrastructures sportives, et sollicite la commission Bâtiments pour les prévisions de travaux.

Au sein de la commission, nous avons réparti les tâches en désignant des référents par sujets :



**Frédéric
Glon
Référént**

accueil, accompagnement des événements sportifs et promotion du sport



**Pierrick
Hercelin
Référént**

VTT



**Olivier
Athimon
Référént**

complexes de plein air



**Pierre
Choupeaux
Référént**

Salles de sport



**Valérie
Letournel
Référénte**

travaux et devis.



**Lionel
Soulaïne**



**Pierrick
Lelièvre**



**Delphine
Boulanger**

Depuis un an, il a notamment fallu gérer pour les écoles et les associations la mise à disposition des équipements sportifs longtemps fermés en raison des règles sanitaires liées au COVID.

Quels sont les projets du mandat (à court et moyen terme) ?

Un budget d'investissement a été proposé et voté en 2021 pour la réalisation de terrains multisports. Ces équipements vont répondre à une réelle attente de nos jeunes, en leur offrant la possibilité de pratiquer plusieurs sports gratuitement en extérieur. Plusieurs prestataires ont été consultés et rencontrés pour étudier au mieux le projet. L'appel d'offres est finalisé et a été lancé fin mai. Les équipements devraient voir le jour en fin d'année.

Pour compléter l'offre sportive sur la commune, un autre projet est à l'étude : un pumptrack près de la salle Mathurin Robert. Ce nouvel équipement sportif redynamisera le quartier et sera complémentaire aux terrains multisports.

Contribuer à la mise en place de ces nouveaux projets pour la commune est motivant et enrichissant pour tous les membres de notre commission.

PLEIN NORD • 18^e ÉDITION DU FESTIVAL PHOTO LA GACILLY

LA PHOTOGRAPHIE SCANDINAVE À L'HONNEUR



Le mot d'Auguste Coudray, Président de l'association Festival Photo La Gacilly

Émouvoir, informer et mobiliser le plus grand nombre aux enjeux environnementaux et sociétaux, telle est notre mission. Fidèle à notre raison d'être « Peuples et Nature », nous abordons chaque année des thèmes nouveaux incarnant de nouvelles tendances sociétales. Au fil du temps nous nous construisons une base de données éditoriale. C'est notre patrimoine immatériel que l'on vous donne en partage.

Un monde qui veut aller mieux garde les yeux ouverts et s'engage. Nous en sommes convaincus. C'est pour cette raison, essentielle, que nous nous efforçons chaque année d'exposer à La Gacilly le meilleur, le tragique parfois mais aussi le merveilleux, tout ce qui donne envie de changer de perspectives et de référentiels de valeurs.

Le contexte sanitaire actuel continue de nous bousculer. Comme l'année dernière, notre équipe est une nouvelle fois mobilisée pour réfléchir à de nouveaux dispositifs et modèles de rencontres, liant le respect des contraintes sanitaires et le sur-mesure permettant l'inclusion, la convivialité et la sérénité. Vous pouvez compter sur elle !

Bon festival !

Auguste Coudray
Président du Festival Photo
La Gacilly



© Peter Allan



© Jean-Michel Niron

Cet été, du 1er juillet au 31 octobre, le Grand Nord s'invite à La Gacilly avec la programmation photographique du Festival Photo La Gacilly qui nous fera découvrir des artistes venu-e-s de Scandinavie.

Visite du festival

Le dispositif mis en place pour accueillir le public invitera les festivaliers à découvrir 4 parcours d'expositions à travers la ville de La Gacilly en toute sécurité. Venez découvrir la programmation avec les visites guidées proposées par l'équipe du festival :

VISITE • JEU EN FAMILLE

Au cours d'une visite ludique spécialement conçue pour les familles, découvrez de façon active la programmation. Pendant cette visite « jeu-de-rôles », chaque participant, enfant comme adulte, incarne un métier du festival et doit faire preuve d'observation, de sagacité et d'esprit d'équipe pour relever de nombreux défis !

Juillet & août • le mercredi à 14h30 • Durée 1h30

Activité adaptée aux familles avec enfants à partir de 5 ans.

VISITE DÉCOUVERTE

Découvrez la programmation du festival à travers la visite guidée d'une sélection d'expositions.

Un moment privilégié pour aborder les œuvres des photographes internationaux.

Juillet & août • du jeudi au dimanche à 14h30 • Durée 1h

Sept. & Oct. • le dimanche à 14h30 • Durée 1h

Réservation obligatoire & départ des visites au Point Infos ou contact@festivalphoto-lagacilly.com

Nombre de participants limité • Port du masque obligatoire à partir de 11 ans pour les visites.

Tarif plein : 5€ • Tarif réduit : 4€* • Gratuit pour les moins de 6 ans

*Sur présentation d'un justificatif (enfants 6-18 ans, groupes de plus de 20 personnes, étudiants, demandeurs d'emploi, d'emploi, bénéficiaires RSA, ASPA, AAH, familles nombreuses)



Cap au Nord !

Cette année le Festival Photo met à l'honneur des photographes et des paysages uniques du Grand Nord.

Par la diversité de leur approche photographique, explorant pour certains la rudesse de leur environnement, pour d'autres la complexité de nos évolutions modernes, ces artistes venu·e·s d'Europe du Nord ont tous en commun un regard mêlé de poésie, parfois teinté de surréalisme, pour éveiller nos consciences à mieux appréhender le monde de demain. C'est le cas par exemple de l'exposition "**Entre Terre et Glace**" de la photographe finlandaise Tiina Itkonen qui habillera les façades de la Maison de la Photographie, l'Office de Tourisme et la Maison Yves Rocher.

Retrouvez toute la programmation du festival sur son site internet : festivalphoto-lagacilly.com.

Appel à bénévoles

Que ce soit sur la construction des différents espaces d'exposition, la conception d'outils de médiation, la préparation de projets de communication, l'accueil du public tout l'été et bien d'autres chantiers, l'association du Festival Photo La Gacilly s'appuie depuis plusieurs années déjà et en particulier depuis 2020 sur l'implication et l'expertise de nombreux bénévoles.

L'équipe du Festival les remercie chaleureusement pour leur engagement à ses côtés.

Si vous souhaitez également soutenir l'association du festival en offrant un peu de votre temps et partager vos expériences et savoir-faire, vous pouvez nous rejoindre en tant que bénévole. L'occasion de découvrir de l'intérieur le festival et aider à la préparation et au bon déroulement de l'édition.

Vous pouvez vous manifester auprès de **Flora GERVAIS**, en charge de l'administration et responsable des publics à l'adresse :

contact@festivalphoto-lagacilly.com

ou par téléphone 02 99 08 68 00



- Les expositions du festival sont gratuites et en accès libre.
- Le Point Infos, situé Place de la Ferronnerie, ouvert 7j/7 de 10h à 18h pendant le festival pour vous informer sur les expositions, le sens de visite, les réservations des visites et animations.
- Retrouvez le festival et toutes les informations sur
 - > son site internet festivalphoto-lagacilly.com
 - > les réseaux sociaux @lagacillyphoto • #lagacillyphoto
 - > son application mobile via la plateforme Imagina

Historique du Comité des Fêtes et des festivités de la Gacilly.

Cet historique reprend d'abord un écrit sans signature, probablement d'une personnalité de la Gacilly qui s'est beaucoup investie pour notre commune (ci-après en italique). Et je poursuis cet historique avec les informations que j'ai trouvées dans les archives de l'association et la connaissance que j'ai du comité depuis de nombreuses années.

"Le Comité des fêtes de la Gacilly existait avant la deuxième guerre mondiale. Il organisait chaque année une fête locale avec des courses cyclistes et des attractions autour de chaque bistrot. Et, certaines années, il organisait une fête populaire, soit une fête des fleurs avec défilé, soit d'autres événements.

Cette formule a duré jusqu'aux années 50, les dernières années étant animées solidement par le président Louis Rivalant. Mais, après son décès, les postulants responsables-organisateurs se sont faits rares jusqu'en 1956.

En avril 1956, certains commerçants, sentant le déclin du Comité des Fêtes, décident de se retrouser les manches : Une réunion sursaut élit un nouveau bureau : Président : Jean Donias ; Vice-Président : Gustave Priou ; Secrétaire : Jean PARIS ; Trésorier : Jean Le Chêne. Avec le soutien de Yves Rocher, Gaston Renaud, J.B Thierry et quelques autres.

La première organisation fût un Crash-Car, une sorte de rallye cross auto sur le terrain de Pré-naval qui n'était pas encore un hippodrome. Puis des fêtes folkloriques avec des défilés bretons, bagadou, etc... Ce Comité organisera un grand nombre de manifestations de toutes sortes, tout en favorisant un rapprochement avec la société des courses qui entreprit, sous la présidence de Gaston Renaud, de construire l'hippodrome de Pré-Naval : un travail de géant. D'abord pour contacter et convaincre les 72 propriétaires concernés ; puis pour créer et financer toutes les installations.

Ce bureau permit de relancer le moto-cross malgré de nombreuses difficultés : il dut créer un moto-club, le M.C Gacilien. Les dirigeants des 3 disciplines, courses hippiques, Moto-Cross et Comité des Fêtes, qui organisaient ce qui se présentait, étaient les mêmes, plus ou moins judicieusement répartis. Ces opérations avaient été favorisées par l'arrivée à la mairie de M. Yves Rocher.



Chapiteau municipal avenue des Archers (actuellement garage Roblin)

La construction d'un chapiteau municipal permet ensuite d'organiser 14 Galas de premier plan, entre 1969 et 1975, avec des chanteurs vedettes de l'époque : Tino Rossi, Annie Cordy, Alain Barrière, Nicoletta, entre autres... Mais ensuite, ces galas n'étant plus possibles à cause des conditions financières imposées par les artistes, le Comité des Fêtes tomba quelque peu en sommeil, n'organisant que quelques petites manifestations telles que la Loterie Nationale, le jeu des 1000 francs, etc....

A ce jour, il a été suppléé par les associations sportives, culturelles, jeunes, anciens, etc..., lesquelles essaient à leur tour de promouvoir ce qui leur semble judicieux en veillant autant qu'il se peut à ce qu'il n'y ait pas de débordements financiers ni moraux. "

En 1975, un article de presse relate que quatre associations ont comme président Gaston Renaud, une figure très bien connue à l'époque : le Comité des festivités Gaciliennes, le Moto-Club Gacilien, La Société des Courses, et le Comité des Fêtes. Dans ces différentes associations nous retrouvons des noms bien connus : M et Mme Thierry, P. Thébaud, J. Paris, J. Giboire, C. Simon, F. Naël, R. Huet, G. Etourneau,...

Dans les archives, on retrouve aussi que des galas de Catch sont organisés sous le chapiteau municipal. Et une lettre atteste de la présence de Tino Rossi sous ce même chapiteau le 13 août 1973.



Moto-cross La Gacilly-1966-Specht en patron, Marchadier superbe deuxième



Ensuite, les années passent et rien de bien particulier ne se dessine jusqu'aux années 1980 où le président, Hervé Goubin, alors associé à René Huet comme trésorier, organisent chaque année la fête nationale avec son traditionnel bal et feu d'artifice.

Années 1994-1995. Organisée par différents bénévoles avec le concours de l'USG, sous la responsabilité de MM. Maurice Bouchet et Jean Paris, la fête du Bout du Pont connaît un succès gigantesque. Mais de courte durée ...

Année 1996. Une ultime fois, le maire, Yves Rocher, accompagne ce comité des fêtes qu'il considère comme indispensable pour l'animation de son village. Il réunit René Huet et Marcel Texier, son 1er adjoint à la mairie, pour relancer ce Comité. Mais c'est compliqué à cause du manque de bénévoles. Cependant, grâce à la volonté des associations sportives, des fêtes ont lieu tout de même : les Passagers du temps en 1997 avec Madame Glot, et les Foulées Gaciliennes USG.

Années 2000-2003. René Huet prend en charge la présidence du Comité des fêtes avec Mme Christine Praud comme vice-présidente, et avec quelques bénévoles comme MM. Guénaël Texier et Philippe Cadieu et d'autres. Ils vont avoir l'idée de lancer en 2003 la 1ère fête des fleurs sous forme de Corso Fleuri avec un défilé. Les écoles vont y participer et les premiers chars fleuris apparaissent. Les élèves décorent les vélos. Et les premières fleurs en papier sont fabriquées par les résidents de la maison de retraite, le club des aînés et les écoles de la Gacilly. Le succès est au rendez-vous avec des centaines de spectateurs amassés sur les trottoirs et dans les rues gaciliennes. Puis, les années suivantes, des chars grossissent le cortège avec les commerçants et des villages comme la Provotaie et la Chapelle Gaceline.

En 2011, M. Guénaël Texier est élu Président du comité des fêtes. Il poursuit cette belle aventure avec les nombreux bénévoles et la fête des fleurs devient au début du mois de juin un rendez-vous incontournable qui coïncide avec l'ouverture du Festival Photo qui a pris son envol lui aussi en 2003.

En 2014, lors de l'assemblée générale qui réunit un grand nombre de participants, Guénaël Texier fait savoir qu'il ne souhaite pas poursuivre sa mission en raison de sa vie professionnelle.

Et personne ne désire prendre sa place ; les autres membres du comité veulent bien continuer, mais à leurs postes. Un seul candidat finit par se déclarer : Patrice Renaud, jeune retraité et figure bien connue des bénévoles puisqu'il est le président des Amis de la Chapelle St Jugon. Patrice Renaud est élu à l'unanimité et est accompagné de Christine Praud et de René Huet.

La Présidence de Patrice Renaud va dans le sens de la continuité des animations. Étant très à l'écoute, il entreprend de donner un nouveau souffle à ce comité en faisant partager ses idées à de nombreux bénévoles qui lui rendent bien avec leurs savoir-faire.

Depuis 2014, une équipe soudée s'est installée durablement. Avec le soutien du maire, M. Jacques Rocher, et de la municipalité de la Gacilly, ils occupent un atelier pour la fabrication des chars. Et, malgré la perte de partenaires pour fabriquer les chars, le comité redouble de motivation pour garder intacte cette fête des fleurs qui rassemble désormais des milliers de personnes chaque année.

En 2018, le comité des fêtes décide de lancer une nouvelle manifestation pour collecter des fonds pour la recherche contre le cancer. Patrice Renaud et Karine Branche, actuelle vice-présidente, ayant été confrontés directement avec la maladie, se mobilisent, convainquent différents partenaires et s'associent avec d'autres associations pour mettre en place, en avril, la 1ère manifestation pour cette cause, la Gacilienne (une course et marche de 6 km et une randonnée motards de 88 km). Avec près de 800 marcheurs coureurs et 300 motards en 2018, puis 1100 concurrents et près de 400 motards en 2019, c'est une vraie réussite ... et une grande fierté pour le comité des fêtes de pouvoir ainsi aider les structures et associations de lutte contre le cancer. Ainsi, en 2019, 20 000 € ont été collectés et redistribués : 3 000 € pour l'association 1 001 sourires de Saint-Marcel, 5 000 € pour l'unité de soins palliatifs de la clinique des Augustines de Malestroit et 12 000 € pour la Ligue Nationale contre le Cancer.

Les autres manifestations ne sont pas oubliées : la Fête des fleurs, le feu d'artifice, le Marché de Noël (décorations de la période de Noël), le montage de la crèche dans l'église.

En 2019, René Huet a pris une retraite bien méritée après de longues années au service du comité des fêtes.

En 2020, la pandémie mondiale de Covid-19 a empêché toute organisation d'événement. Mais le comité des fêtes s'est retroussé les manches pour prêter main forte à l'association du Festival Photo pour la mise en place logistique notamment. Ce soutien actif du comité a été une grande réussite.

Suite à la création de la commune nouvelle de La Gacilly, le comité des fêtes a intégré des représentants des communes de Glénac et la Chapelle Gaceline dans son conseil d'administration qui compte maintenant 21 personnes. Le comité compte une soixantaine d'adhérents.

Article de Patrice RENAUD
Président du comité des fêtes



Bureau actuel du comité des fêtes

CONCERTS SCOLAIRES GROUPE PLANTEC

ARTÉMISIA

La vie en scène



- Sainte-Thérèse GLENAC
- Saint-Jugon LA GACILLY
- Notre Dame REDON
- Jean de La Fontaine LA GACILLY

300 élèves, du CP au CM2

Emission Art'Live #1:

www.youtube.com

Emission Culturelle de Territoire



1h d'émission en direct d'Artémisia - La Gacilly pour parler de la culture locale et de ses acteurs.



Forts de l'expérience des Spectacles à la Maison depuis le 1er confinement (encore plus de 500 vues sur ce dernier confinement et un total de plus de 6500 vues et 800 heures de visionnage), et après une expérience de direct Live avec le Festival Photo La Gacilly (pour la conférence de presse), il nous a semblé intéressant de proposer aux Frères Plantec de réaliser une captation d'un de leurs concerts scolaires à Artémisia - La Gacilly pendant la semaine de la Fête de la Bretagne et d'ensuite le proposer en diffusion sur les réseaux lors d'un plateau le ART'LIVE.

Festival En Bas de chez vous

le 10 juillet 2021!

La dixième édition du festival "En Bas de chez vous" aura bien lieu !
Ce sera le samedi 10 juillet à partir de 15h.
Et nous sommes motivés pour donner un air de fête à cette édition 2021.

Le contexte ne nous permettra pas de faire un format de festival dans les rues tel que nous l'avons connu dans ses éditions précédentes.
Ce sera un festival dans la prairie d'Artémisia, avec un maximum de plaisir à partager !

Au programme, nous aurons de la musique, du théâtre de rue, de la magie, ... Et nous comptons sur vous, spectateurs, pour venir encourager les artistes !

Rendez-vous bientôt sur notre page Facebook pour découvrir la programmation !



Un été spectaculaire à La Gacilly

Difficile ? Impossible ? Distanciation, masques, règles sanitaires, ... Et pourtant l'été sera animé, voire spectaculaire, cette année dans notre commune. Les différents acteurs, culturels et autres, se sont retrouvés à de multiples reprises pour vous proposer animations et spectacles tout au long de l'été : Artémisia, la commission culture, le théâtre équestre de Bretagne, le Festival photo, le Comité des fêtes, l'association Art'Ère, l'association Rif R'aff, le Jardin botanique Yves Rocher, l'association Art'PAIR international, les cafetiers et restaurateurs.

Beaucoup d'animations auront lieu en extérieur, règles sanitaires obligent : au Mortier à Glénac, à La Chapelle Gaceline, à la prairie naturelle d'Artémisia ou encore à la prairie du port à La Gacilly (il s'agit de l'immense espace en herbe d'où est tiré le feu d'artifice).

Spectacles diversifiés, de qualité, souvent proposés par des acteurs culturels locaux. Certains arriveront même en vélo, ou encore en toue de Loire à Glénac.

Des spectacles datés

EN JUILLET - Voir affiche Ci-contre

EN AOÛT -

Le jeudi 5, la compagnie musicale Osvaldo Carné, qui se déplace en vélo, se produira à La Gacilly.

Le vendredi 20, la compagnie Fata Morgana sur sa toue de Loire nous fera rêver en musique au mortier à Glénac.

Le jeudi 26, à la prairie naturelle, Alain Bougrain Dubourg et le spectacle "Un jardin et des hommes".

Des spectacles réguliers

Les derniers mercredis de juin, juillet, août et septembre, à 12h15 et à 18h, le spectacle "Traversées de buissons d'eau" sera proposé à la prairie naturelle.

Sur 5 vendredis de l'été, une soirée musicale aux accents Folk ou Blues animera la prairie du port.

Tous les samedis à 18h, le Théâtre équestre de Bretagne proposera son spectacle "Mor rigan et les Valkyries".

Et tous les dimanches à 18h, un café-concert sera organisé à La Marelle.

Des spectacles permanents

Une nouveauté pendant tout l'été : l'association Art'PAIR international vous présente son exposition "Le cheval dans tous ses états". Les œuvres de 26 artistes bretons et internationaux sont exposées à la Passerelle, au Théâtre équestre de Bretagne à La Chapelle Gaceline, ainsi qu'à la Galerie de l'horloge d'Anne Smith et à la Galerie d'art de Bruno Almayer, rue St Vincent. Spectacles équestres et conférences enrichiront ce festival.

Et, bien sûr, le plus grand festival photo de France en extérieur vous propose ses centaines d'images géantes du 1er juillet au 31 octobre. Cette 18ème édition vous entraîne "Plein Nord" : une bouffée de fraîcheur scandinave pour cet été. Avec pas moins de 22 expositions sur les murs et dans les jardins de La Gacilly, le Festival Photo de La Gacilly vous fera aussi réfléchir sur le monde de demain.

L'ensemble des événements est présenté sur le site internet de la mairie en cliquant simplement sur agenda.

Nous vous souhaitons un bel été à La Gacilly !



En co-construction avec les artistes et acteurs culturels locaux

Vendredi 02/07
Orchestre National de Bretagne
20H30 - ARTÉMISIA - LA GACILLY
Les Musicales de Redon à Artémisia
Tarif Réduit 15 € - Tarif Plein 25 €

Samedi 03/07
Les formes d'un rêve, Libre Tango
19H - THÉÂTRE ÉQUESTRE DE BRETAGNE
LA CHAPELLE-GACELINE
Théâtre Équestre de Bretagne
Tarif Réduit 15 € / Tarif Plein 20 €

Mardi 06/07
Spectacle Équestre
Adaptation d'une création
du Théâtre Équestre de Bretagne
19H - LA CHAPELLE-GACELINE
Mairie La Gacilly
Gratuit

Jeudi 08/07
Tour de fête
18H - MORTIER GLÉNAC
Artémisia
Gratuit

Samedi 10/07
Festival en bas de chez vous
15H - PRAIRIE NATURELLE ARTÉMISIA - LA GACILLY
Association Art'Ère
Gratuit

Vendredi 16/07
Conférence :
La psychomotricité du cheval
18H - THÉÂTRE ÉQUESTRE DE BRETAGNE
LA CHAPELLE-GACELINE
Association Art'Pair International - Théâtre Équestre de Bretagne
Gratuit

Mardi 20/07
Electroplume
19H - PRAIRIE DU PORT - LA GACILLY
La Mairie de La Gacilly
Gratuit

Mardi 20/07
Basic Colors
Du Gospel à la Soul
20H30 - THÉÂTRE ÉQUESTRE DE BRETAGNE
LA CHAPELLE-GACELINE
Théâtre Équestre de Bretagne
Tarif Adulte : 15 €, Enfant (<12 ans) : 10 €

Jeudi 22/07
Conférence :
Olivier Truc
18H30 - ARTÉMISIA - LA GACILLY
Festival Photo La Gacilly
Tarif Réduit 3 € - Tarif Plein 5 €

Mercredi 28/07
Les Traversées de BuisSON d'eau
12H15 & 18H - PRAIRIE NATURELLE ARTÉMISIA - LA GACILLY
Artémisia
Tarif Plein : 8 €, Réduit : 4 €

Mercredi 28/07
La légende de Souba
18H - THÉÂTRE ÉQUESTRE DE BRETAGNE
LA CHAPELLE-GACELINE
Théâtre Équestre de Bretagne
Tarif Réduit 15 € / Tarif Plein 20 €

Vendredi 30/07
Conférence :
Les chevaux territoriaux
18H - THÉÂTRE ÉQUESTRE DE BRETAGNE
LA CHAPELLE-GACELINE
Théâtre Équestre de Bretagne
Gratuit

DU 1^{er} JUIN AU 26 SEPTEMBRE
Festival d'art
Le Cheval dans tous ses états
LA PASSERELLE - THÉÂTRE ÉQUESTRE DE BRETAGNE
MAISON DE GAYA - GALERIE DE L'HORLOGE
Association Art'Pair International
Gratuit

TOUS LES JOURS
DU 1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE
Festival Photo La Gacilly
LA GACILLY
Le Festival Photo
Gratuit

TOUS LES JOURS
DU 5 JUILLET AU 27 AOÛT
Jardin Botanique Yves Rocher
LA CROIX DES ARCHERS - LA GACILLY
Animations estivales à vivre au grand air !
Payant et sur réservation - à partir de 3 € par personne

TOUS LES JEUDIS
DU 5 JUILLET AU 27 AOÛT
Expériences bien-être
15H - SELON L'ACTIVITÉ,
RENDEZ-VOUS AU JARDIN BOTANIQUE YVES ROCHER
OU À LA GRÉE DES LANDES, ECO-HÔTEL SPA YVES ROCHER
Payant et sur réservation - 4 € par personne

TOUS LES SAMEDIS
Mor rigan et Valkyries
18H - THÉÂTRE ÉQUESTRE DE BRETAGNE
LA CHAPELLE-GACELINE
Théâtre Équestre de Bretagne
Tarif Réduit 15 € / Tarif Plein 20 €

TOUS LES DIMANCHES
Apéro Concert
19H - LA MARELLE - LA GACILLY
Bistrot La Marelle - La Gacilly
Gratuit

LES VENDREDIS 2, 23 & 30 JUILLET
Concert
19H30 - PRAIRIE DU PORT - LA GACILLY
Le Bar Breton - La Gacilly
Gratuit

Infos et billetterie : 

www.la-gacilly.fr/agenda-des-evenements



Chasse aux trésors à La Gacilly !

Parcours geocaching à La Gacilly

La commune a financé ce parcours de 6 km (environ 2h) pour qu'il soit accessible gratuitement et vous permette de découvrir des histoires et anecdotes du village de La Gacilly.

**Accessible toute l'année, 7 jours sur 7,
grâce à l'application
« Les Trésors du Morbihan »**

Suivez le parcours et faites appel à votre sens de l'observation en résolvant des énigmes.

Soyez surpris par d'étonnantes histoires !

Passez un agréable moment entre amis ou en famille, en toute autonomie et avec une récompense à la clé !



Qu'est-ce que le geocaching ?

Le geocaching est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées dans divers endroits. Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant un registre des visites et parfois un ou plusieurs « trésors », généralement des bibelots. Une fois la cache trouvée, le géochercheur peut choisir de prendre et de laisser un objet dans le contenant. Il indique ensuite sa visite dans le registre inclus dans la cache, et replace cette dernière où il l'a trouvée.

En 2017, il y avait déjà plus de 3 millions de parcours répertoriés sur le site Geocaching.com dans plus de 180 pays, dont un dans la Station spatiale internationale !

Balade découverte de plantes sauvages et dégustation de fleurs.

16/07/2021 au 20/08/2021

Partez avec Mélanie pour une balade en pleine nature pour découvrir et observer les plantes sauvages de la campagne Carentoise. Quoi de mieux pour apprendre que de déguster ? Goûtez les curiosités comestibles "natures" (fleurs, aromates atypiques) que votre guide cultive.

Dates : Les vendredis 16 et 30 juillet et les vendredis 6 et 20 août.
De 10h30 à 12h30 (1h30 de balade + 30 min de dégustation)

Le point de rendez-vous : Près du lavoir (juste à côté de l'étang du Bois Vert) Rue Gratinère

Tarifs : 5.50€ 16 ans et + | 4.50€ 8-16 ans | Gratuit - 8 ans



Entrée Libre

Mardi	14h-18h
Mercredi	11h-13h et 14h-18h
Jeudi	11h-13h et 14h-18h
Vendredi	11h-13h et 14h-18h
Samedi	11h-13h et 14h-18h
Dimanche	11h-13h et 14h-18h

Petit déjeuner en pleine nature à La Gacilly

12/06/2021 au 20/08/2021

Suivez votre guide à la rencontre de la faune et de la flore des Marais pour un petit -déjeuner à couper le souffle !
Quoi de mieux que de croquer sa tartine au beurre demi-sel et de le faire dans un cadre enchanteur ?
Nous vous proposons de vivre cette expérience unique au Marais de Glénac. Et pour vous ouvrir l'appétit, suivez votre guide dans une visite de ce site naturel, à la rencontre de la faune et de la flore.

Rendez-vous le 12 juin 2021
et les vendredis du 23 juillet au 20 août 2021 de 7h à 9h.
Point de rendez-vous : En bas de la rue du marais à Glénac

Tarifs : 10€ 8-15 ans | 12€ 16 ans et + | -8 ans Gratuit
Contact : 02 99 08 21 75



PISCINE communautaire LA GACILLY

OUVERTURE du 14 juin au 31 août

2 BASSINS EN PLEIN AIR & NOCTURNE TOUS LES JEUDIS

HORAIRES
Du 14 au 30 juin
Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi > 17h-19h
Mercredi | Samedi > 10h-13h et 15h-19h
Du 1^{er} juillet au 31 août
Lundi > 15h-19h
Mardi | Mercredi | Vendredi | Samedi > 10h-13h et 15h-19h
Jeudi > 10h-12h | 15h-18h30 & nocturne > 20h-22h

TARIFS
Individuels
+ 16 ans : 4,50 €
3-16 ans : 2 €
Abonnement - carnet 10 entrées
+ 16 ans : 31 €
3-16 ans : 18,50 €

Cours de natation et aquagym sur inscription

Informations et réservations :
Piscine de La Gacilly
4 ter Allée des Villes Jeffs | 56200 LA GACILLY | 02 99 08 13 01

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OBC MOBILE ET RETROUVEZ TOUTES LES ACTUS D'OBC !

PISCINE communautaire LA GACILLY

COURS AQUAGYM

LES HORAIRES
LUNDI ET JEUDI : 12H > 12H45

LES TARIFS
INDIVIDUEL : 8,50€
ABONNEMENTS CARTE 10 ENTREES : 77 €

Réservation obligatoire auprès de l'accueil de la piscine

Piscine de La Gacilly
4 ter Allée des Villes Jeffs
56200 LA GACILLY
02 99 08 13 01
piscine.lagacilly@oust-brocelande.bzh

Déchèterie intercommunale : Horaires d'ouverture

	Matin	Après midi
Lundi	Fermée	13h30-18h
Mardi	Fermée	13h30-18h
Mercredi	Fermée	13h30-18h
Jeudi	Fermée	13h30-18h
Vendredi	9h-12h	13h30-18h
Samedi	9h-12h	13h30-18h

Parc d'Activités de l'épine
56910 CARENTOIR -
Tel 02-99-08-99-26

NB : numéro de téléphone ne fonctionnant que pendant les horaires d'ouverture.

FESTIVAL
LA GACILLY
PHOTO

BRETAGNE^{BE}



Michel Bouvet

1^{ER} JUILLET - 31 OCTOBRE 2021

PLEIN NORD